

LA POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE

Série documentaire sur la formation de base
à l'éducation des adultes

Avril 2001



Québec 

LA POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE

**Série documentaire sur la formation de base
à l'éducation des adultes**

Avril 2001

Ministère de l'Éducation
Direction de la recherche et de l'évaluation

Recherche et rédaction

Sylvie Roy, en collaboration avec Diane Charest

Collaboration au traitement des tableaux

Isabelle Coulombe

Éditique

Scripto Québec inc.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-00161

ISBN 2-550-37514-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
1. LA POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE	3
1.1 QUELQUES PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES	3
1.2 LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE	5
1.3 LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES VISÉES PAR LA FORMATION DE BASE	10
<i>Une population généralement âgée, mais des jeunes également</i>	10
<i>Les femmes plus âgées et les jeunes hommes ont de plus faibles compétences</i>	13
<i>Des disparités régionales importantes</i>	14
<i>Les francophones et les membres de certaines communautés culturelles éprouvent davantage de besoins de formation de base</i>	16
<i>Les personnes peu scolarisées sont plus souvent sans emploi et donc plus pauvres</i>	16
<i>Les parents peu scolarisés peuvent moins contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants</i>	16
<i>Les personnes peu scolarisées lisent moins</i>	16
<i>En général, les adultes surestiment leur capacité de lecture</i>	16
SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE PARTIE	16
2. LES POPULATIONS REJOINTES PAR LES SERVICES DE FORMATION GÉNÉRALE	16
2.1 QUELQUES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA PARTICIPATION À LA FORMATION CONTINUE.....	16
2.2 LA PARTICIPATION DES ADULTES À DES ACTIVITÉS DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES : DES DONNÉES GÉNÉRALES	16
2.3 LA PARTICIPATION DES ADULTES À DES ACTIVITÉS LIÉES À LA FORMATION DE BASE : LES DONNÉES PAR SERVICE D'ENSEIGNEMENT	16
<i>Les services d'alphabétisation</i>	16
<i>Les services d'intégration socioprofessionnelle (SIS)</i>	16
<i>Les services de formation à l'intégration sociale (SFIS)</i>	16
<i>Les services d'enseignement au présecondaire</i>	16
<i>Les services d'enseignement au premier cycle du secondaire</i>	16
<i>Les services de francisation</i>	16
<i>Les services d'entrée en formation</i>	16
SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS DE LA SECONDE PARTIE	16
CONCLUSION	16
<i>Observer une certaine précaution dans l'utilisation des chiffres</i>	16
<i>Réduire l'écart entre la population cible de la formation de base et la population touchée</i>	16
<i>Remettre en question le portrait des personnes actuellement touchées par les activités de formation</i>	16
<i>Mieux connaître les populations touchées par des activités ou des programmes liés à la formation de base</i> ... 16	
BIBLIOGRAPHIE	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Niveaux d'alphabétisme au Québec, lecture de textes suivis, EIAA, 1994.....	5
Tableau 2	Adultes de 15 à 64 ans sans diplôme ayant moins de 9 années ou de 9 à 13 années de scolarité selon le sexe, Québec, 1996.....	7
Tableau 3	Capacités de lecture par niveau selon le plus haut niveau de scolarité atteint, échelle des textes suivis, adultes de 16 ans et plus, Canada, EIAA, 1994.....	8
Tableau 4	Adultes de 15 ans et plus sans diplôme ayant moins de 9 années ou de 9 à 13 années de scolarité selon le sexe et l'âge, Québec, 1996.....	10
Tableau 5	Répartition des capacités de lecture sur l'échelle des textes suivis selon l'âge, adultes de 16 ans et plus, Canada, EIAA, 1994.....	11
Tableau 6	Adultes de 15 ans et plus sans diplôme ayant moins de 9 années ou de 9 à 13 années de scolarité selon la région administrative, Québec, 1996.....	15
Tableau 7	Adultes de 15 à 64 ans sans diplôme ayant moins de 9 années ou de 9 à 13 années de scolarité selon la langue maternelle et le sexe, Québec, 1996.....	16
Tableau 8	Proportion de la population de 15 ans et plus des principales communautés culturelles du Québec et des communautés francophone et anglophone sans diplôme du secondaire, 1996.....	18
Tableau 9	Statut d'activité des adultes de 15 à 64 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1996.....	20
Tableau 10	Nombre de semaines d'emploi des adultes actifs au cours de l'année précédant l'EIAA selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis et le sexe, Canada, 1994.....	22
Tableau 11	Revenu individuel des adultes de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, Québec, 1996.....	23
Tableau 12	Incidence du faible revenu et de la participation à la vie active chez les adultes actifs au cours de l'année selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis, Canada, 1994.....	24
Tableau 13	Répartition des capacités de lecture sur l'échelle des textes suivis selon la catégorie de soutien du revenu, adultes de 15 à 64 ans, Canada, 1994.....	25
Tableau 14	Habitudes de lecture de la population québécoise : taux de lecture selon la source et l'intensité, Québec, 1994.....	27
Tableau 15	Proportion des adultes de 16 ans et plus qui ont suivi une formation ou des cours de perfectionnement selon leur niveau sur l'échelle de compréhension des textes suivis, Canada, EIAA, 1994.....	33

Tableau 16	Formation liée à l'emploi et cours de perfectionnement suivis par les adultes actifs selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis et le sexe, Canada, 1994.....	33
Tableau 17	Inscriptions à temps plein et à temps partiel à la formation générale des adultes dans les commissions scolaires selon le service d'enseignement, 1997-1998	35
Tableau 18	Évolution des effectifs inscrits à certains services de la formation générale des adultes, commissions scolaires du Québec, 1994-1999.....	36
Tableau 19	Participation des personnes inscrites de moins de 30 ans à certains services de la formation générale des adultes, commissions scolaires du Québec, 1998-1999.....	38
Tableau 20	Personnes inscrites aux services d'alphabétisation des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999	39
Tableau 21	Personnes inscrites aux services d'intégration socioprofessionnelle des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999.....	40
Tableau 22	Personnes inscrites aux services de formation à l'intégration sociale des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999.....	42
Tableau 23	Personnes inscrites aux services d'enseignement au présecondaire des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999.....	43
Tableau 24	Personnes inscrites aux services d'enseignement au premier cycle du secondaire des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999.....	44
Tableau 25	Personnes inscrites aux services de francisation des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999	45
Tableau 26	Personnes inscrites aux services d'entrée en formation des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999	46

AVANT-PROPOS

Le présent document de synthèse fait partie d'une série de trois documents préparés pour soutenir l'élaboration du cadre de référence du programme de formation de base de la formation générale des adultes.

Le premier document, *La population cible de la formation de base*, présente les principales caractéristiques de la population qui sera visée dans le programme de formation de base. Les données sont principalement tirées du recensement canadien de 1996. Il y est également question des populations actuellement touchées par les services d'éducation des adultes.

Le deuxième document, *La réforme et la formation de base*, fait le lien avec les autres chantiers de la réforme actuellement en cours. On y examine certaines actions (politiques et plans d'action) qui influent sur la conception du programme de formation de base ainsi que différents travaux entourant l'élaboration d'une politique de formation continue.

Le troisième document, *Tirer profit des expériences internationales*, porte sur l'examen de la situation de la formation de base dans plusieurs pays industrialisés, plus particulièrement dans des pays engagés dans une réforme de leur système d'éducation des adultes. Il y est notamment question du contexte dans lequel sont conçus les nouveaux programmes de formation de base, des objectifs visés dans ceux-ci et de la place accordée à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis.

Ces documents ont été produits de janvier à juin 2000. Ils s'appuient donc sur la documentation disponible au moment de la rédaction. Certains documents publiés depuis n'ont pu être intégrés à notre analyse.

Conçus d'abord pour soutenir les personnes chargées d'établir le cadre de référence du programme de formation de base, ces documents sont désormais à la disposition des personnes qui souhaitent approfondir différents aspects liés aux questions prises en considération dans l'élaboration de ce programme.

Présentation

La présente synthèse décrit les populations adultes à qui sont destinées les activités de la formation de base. Dans la première section, nous traçons, à partir des données les plus récentes, un portrait des caractéristiques des populations qui pourraient bénéficier de la formation de base.

Dans la seconde section, nous présentons des données sur les populations actuellement touchées par des services de formation générale dans les commissions scolaires. Ces services sont en partie liés à un éventuel programme de formation de base, soit les services d'alphabétisation, d'enseignement au présecondaire, de francisation, d'intégration socioprofessionnelle et de formation à l'intégration sociale, de même les services d'entrée en formation et d'enseignement au premier cycle du secondaire.

En conclusion, nous faisons état des principaux constats qui ressortent des données présentées. On trouvera également dans des encadrés insérés tout au long du document, certains traits marquants de la synthèse que nous avons voulu mettre en évidence.

1. LA POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE

Dans la présente section, nous examinons la population adulte visée par la formation de base. Nous précisons d'abord les critères utilisés pour définir cette population. Ensuite, nous donnons les estimations pour le Québec, puis nous examinons les principales caractéristiques associées aux personnes peu scolarisées.

1.1 Quelques précisions méthodologiques

Il importe de préciser d'entrée de jeu les critères qui nous ont permis d'estimer la population qui pourrait bénéficier de services en matière de formation de base. Le premier critère est clairement indiqué dans le rapport remis en 1999 au ministre de l'Éducation¹: la formation de base est destinée aux personnes ayant moins de 9 années d'études. Par conséquent, nous baserons principalement nos estimations sur les données du recensement canadien de 1996.

Par ailleurs, nous savons que le niveau de scolarité d'une personne ne donne pas toujours une idée fidèle de ses compétences réelles. Dans les commissions scolaires, il est pratique courante d'évaluer les compétences des adultes lors de l'entrée en formation; ce sont les résultats aux tests qui déterminent leur classement et non la scolarité déclarée. Ainsi, plusieurs jeunes ayant 10 ou 11 années d'études se trouvent dans les classes d'alphabétisation ou du présecondaire. Voilà pourquoi nous présenterons également les données de recensement portant sur les adultes ayant de 9 à 13 années de scolarité mais qui sont sans diplôme.

Depuis 15 ans, les méthodes d'évaluation des compétences en lecture sont orientées vers l'évaluation directe au moyen de tests bâtis à partir de documents tirés de situations de la vie de tous les jours. À l'aide des résultats obtenus, comme nous allons le montrer plus loin, nous pouvons préciser et nuancer le lien entre compétences en lecture et niveau de scolarité. Nous utiliserons donc les résultats de l'enquête la plus récente, soit l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1994 et en 1995 auprès de 12 pays, dont le Canada.

L'EIAA a permis de mesurer directement les compétences en lecture d'adultes de 16 à 65 ans² au moyen de tests portant sur des tâches réalistes et des documents authentiques. Dans l'évaluation, on a distingué les compétences selon trois types de textes : les textes suivis (articles de journaux, livres, dépliants, etc.), les textes schématiques (grilles, tableaux, cartes routières, etc.) et les textes à contenu quantitatif (factures, bons de commande, tableaux de données, etc.).

1. Paul INCHAUSPÉ. *Vers une politique de formation continue*, Québec, 1999, 95 p. (rapport final présenté à M. François Legault, ministre de l'Éducation).

2. La comparaison internationale porte sur cette tranche d'âge. Le Canada a toutefois choisi d'inclure également dans son échantillon les personnes de plus de 65 ans.

Grâce aux résultats obtenus, on a pu classer les adultes selon quatre niveaux, soit 1, 2, 3 et 4/5. Selon l'OCDE, le niveau 3 est considéré comme le seuil minimal que chaque individu devrait atteindre pour se développer, continuer à apprendre et répondre aux exigences sociales et professionnelles en ce qui concerne l'écrit dans les sociétés industrialisées. D'après le Ministère, la formation de base est principalement destinée aux personnes classées au niveau 1, bien qu'elle puisse aussi combler certains besoins de personnes classées au niveau 2.

Dans l'EIAA, les compétences en lecture ont été désignées par le terme « alphabétisme » (traduction de *literacy*), soit « la capacité d'utiliser les imprimés et l'information écrite pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel³ ». Notons que l'alphabétisme demeure l'une des composantes essentielles à l'acquisition et à la maîtrise des autres compétences de base.

D'autres compétences feront éventuellement partie du nouveau programme de formation de base. Outre la lecture, l'écriture et le calcul, les autres compétences de base touchent « les capacités d'analyse, la résolution de problèmes, l'acquisition de grilles de lecture et de cadres de référence, de même que l'approfondissement des rôles sociaux⁴ ». Actuellement, aucune enquête ni aucun outil ne permettent de mesurer directement cet ensemble de compétences de base. Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) collabore étroitement avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la prochaine enquête internationale, qui aura lieu en 2002 et qui portera justement sur un ensemble de compétences « utiles à la vie », touchant notamment l'alphabétisme, la mathématique, la résolution de problèmes, le rapport aux nouvelles technologies et la capacité de travailler en équipe. Les résultats de cette enquête seront sans aucun doute extrêmement intéressants, entre autres choses, pour mieux décrire la population ayant des besoins en matière de formation de base.

Actuellement, nous ne pouvons aller très loin dans l'utilisation des données québécoises de l'EIAA, l'échantillon étant trop limité. Par conséquent, nous nous servons, en plus des données du recensement de 1996, des résultats canadiens de l'EIAA. Ces données nous permettront d'illustrer les caractéristiques les plus associées aux faibles niveaux d'alphabétisme, en nous appuyant également sur les tendances observées dans les autres pays qui ont participé à l'EIAA. Rappelons que des nuances et des écarts se dégagent en raison des contextes économiques et socioculturels propres à chaque pays, d'où l'importance de considérer les résultats comme des tendances sans les appliquer automatiquement à la situation québécoise.

Enfin, nous avons choisi de limiter, lorsque cela était possible, la population cible de la formation de base aux adultes de 16 à 64 ans. Même si les services de formation doivent être et sont accessibles à tous et à toutes sans distinction d'âge, il reste que, dans la réalité, ce sont davantage les personnes de moins de 65 ans qui les utilisent. Cependant, lorsque cela était pertinent, nous avons illustré également les données concernant les personnes de 65 ans et plus. Nous demandons donc aux lecteurs et aux lectrices de prêter attention à cet aspect, car, dans certains tableaux, les données se réfèrent à l'ensemble des adultes.

3. STATISTIQUE CANADA. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1996, p. ix.

4. Paul INCHAUSPÉ, 1999, p. 11.

1.2 Les données de référence

Au **tableau 1**, nous présentons les données québécoises disponibles dans l'EIAA.

Tableau 1
Niveaux d'alphabétisme au Québec,
lecture de textes suivis, EIAA, 1994

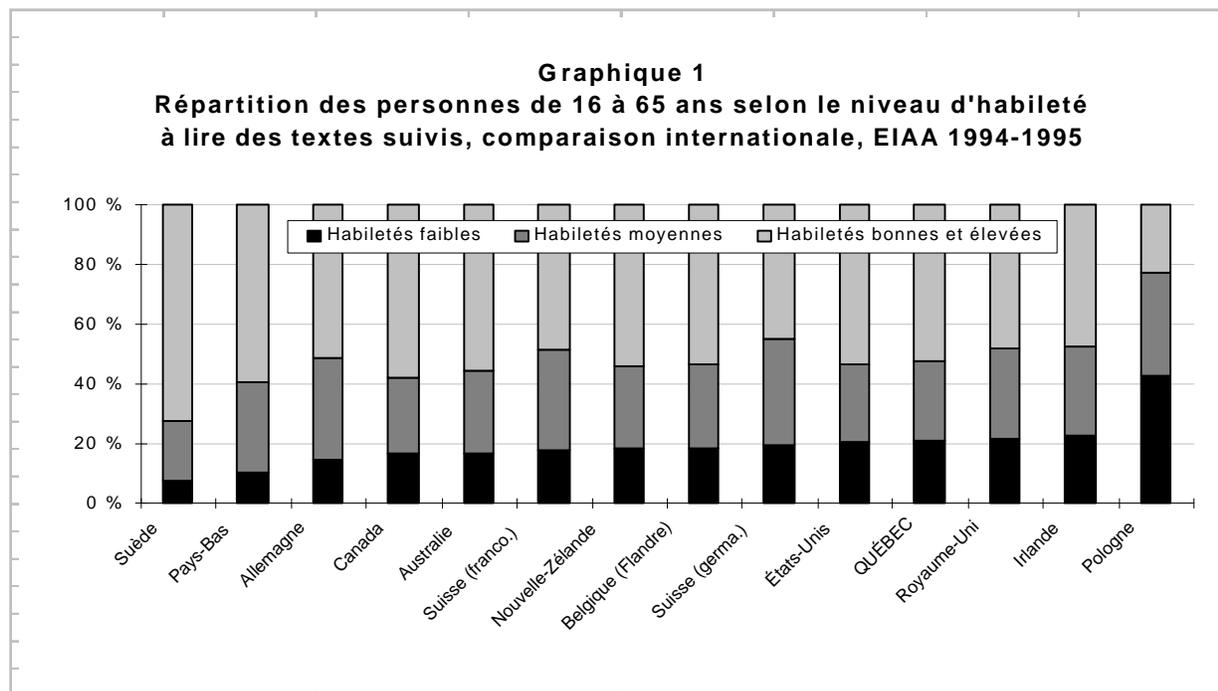
Niveaux de capacité de lecture	Personnes de 16 à 65 ans		Personnes de 16 ans et plus	
	N	%	N	%
Niveau 1	997 995	21,1	1 511 586	27,8
Niveau 2	1 248 391	26,4	1 386 911	25,5
Niveau 3	2 042 633	43,3	2 101 718	38,7
Niveau 4/5	430 817	9,1	430 818	7,9
Total	4 719 836	100,0	5 431 033	100,0

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), 1994.

Note : Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les données québécoises doivent être interprétées avec prudence. Le niveau 1 correspond à de très faibles capacités de lecture, le niveau 2, à un seuil moyen jugé insuffisant, le niveau 3 est considéré comme un seuil acceptable et le niveau 4/5, comme le plus polyvalent pour le traitement de l'information écrite.

- Le Québec compterait, selon les données de l'EIAA, environ **un million d'adultes de 16 à 65 ans** ayant une capacité de lecture très limitée (niveau 1), soit 1 adulte sur 5 (21,1 p. 100).
- Par ailleurs, on compte également environ **1,2 million d'adultes de 16 à 65 ans** dont les compétences sont jugées insuffisantes pour bien fonctionner dans la société (niveau 2), soit plus du quart (26,4 p. 100) de la population québécoise.
- Au total, il y aurait donc au Québec environ 2,2 millions d'adultes dont les compétences en lecture seraient insuffisantes. **Précisons que le Ministère vise particulièrement les adultes de niveau 1 comme population cible de la formation de base.**

Le **graphique 1** permet de comparer la situation de différents pays quant au niveau d'habileté des adultes à lire des textes suivis.



Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995.

Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon le pourcentage de personnes de 16 à 65 ans ayant des habiletés faibles (niveau 1).

- On observe que les besoins possibles en matière de formation de base (niveau 1) sont plus élevés au Québec qu'au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Belgique flamande, des pays ou des régions à la situation économique relativement comparable à la nôtre. Par ailleurs, à l'échelle canadienne, en considérant la proportion d'adultes classés au niveau 1, notons que le Québec se situe au même rang que les Maritimes, derrière l'Ontario et les provinces de l'Ouest⁵.

5. Ces données ne sont pas publiées ici; voir STATISTIQUE CANADA, 1996.

Au **tableau 2**, nous présentons des données concernant les plus faibles niveaux de scolarité des adultes au Québec.

Tableau 2
Adultes de 15 à 64 ans sans diplôme ayant moins de 9 années
ou de 9 à 13 années de scolarité selon le sexe, Québec, 1996

Scolarité	Hommes		Femmes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 9 années	304 560	12,5	307 190	12,5	611 750	12,5
De 9 à 13 années sans diplôme mais	454 160	18,7	420 880	17,1	875 040	17,9
Total	758 720	31,3	728 070	29,6	1 486 790	30,4

Source : Recensement canadien, 1996.

Note : Les pourcentages sont calculés selon le nombre total d'individus dans la catégorie correspondante. Ainsi, 12,5 p. 100 des hommes de 15 à 64 ans ont moins de 9 années de scolarité.

- On évalue à **611 750 le nombre d'adultes de 15 à 64 ans qui ont moins de 9 années de scolarité**, soit 12,5 p. 100 de l'ensemble de la population québécoise. On compte un nombre presque égal d'hommes et de femmes.
- De plus, **875 040 adultes de 15 à 64 ans**, dont plus d'hommes que de femmes, comptent de 9 à 13 années de scolarité et n'ont pas obtenu de diplôme.
- Au total, environ 30 p. 100 de la population adulte, soit près d'**un million et demi** de personnes, n'a pas de diplôme d'études secondaires, seuil jugé souvent minimal pour s'intégrer à la société et y fonctionner de façon appropriée. **Précisons que le Ministère vise particulièrement les adultes ayant moins de 9 années de scolarité comme population cible de la formation de base.**

- Les données qui précèdent concernant les personnes classées au niveau 1 (1 000 000) et celles qui ont moins de 9 années de scolarité (612 000) ne concordent pas. Pourquoi? Plusieurs facteurs sont possibles : nous les présentons brièvement dans les paragraphes qui suivent⁶.
- Toutes les enquêtes antérieures sur l'alphabétisme ont montré que le nombre d'années de scolarité ne peut expliquer, à lui seul, le niveau d'alphabétisme. Selon l'EIAA, 20 p. 100 des répondants canadiens ont un niveau de capacité de lecture plus faible que celui qui est suggéré par leur niveau scolaire, alors que 16 p. 100 ont un niveau supérieur à celui qui est attendu.

6. Rappelons par ailleurs que la taille et la construction de l'échantillon québécois de l'EIAA ont produit des données comportant une marge d'erreur plus grande que la moyenne, ce qui a mis en doute leur fiabilité. Cela peut expliquer, en partie du moins, la grandeur de l'écart observé entre les données présentées.

- Selon les données canadiennes de l'EIAA⁷, présentées au **tableau 3**, 89 p. 100 des personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires se classent au niveau 1. Celles qui comptent quelques années d'études secondaires se trouvent presque autant au niveau 2 qu'au niveau 3. Aux études secondaires terminées correspond un classement égal ou supérieur au niveau 3 pour 58 p. 100 des adultes, mais un pourcentage relativement important (43 p. 100) d'entre eux se classent en deçà de ce seuil.

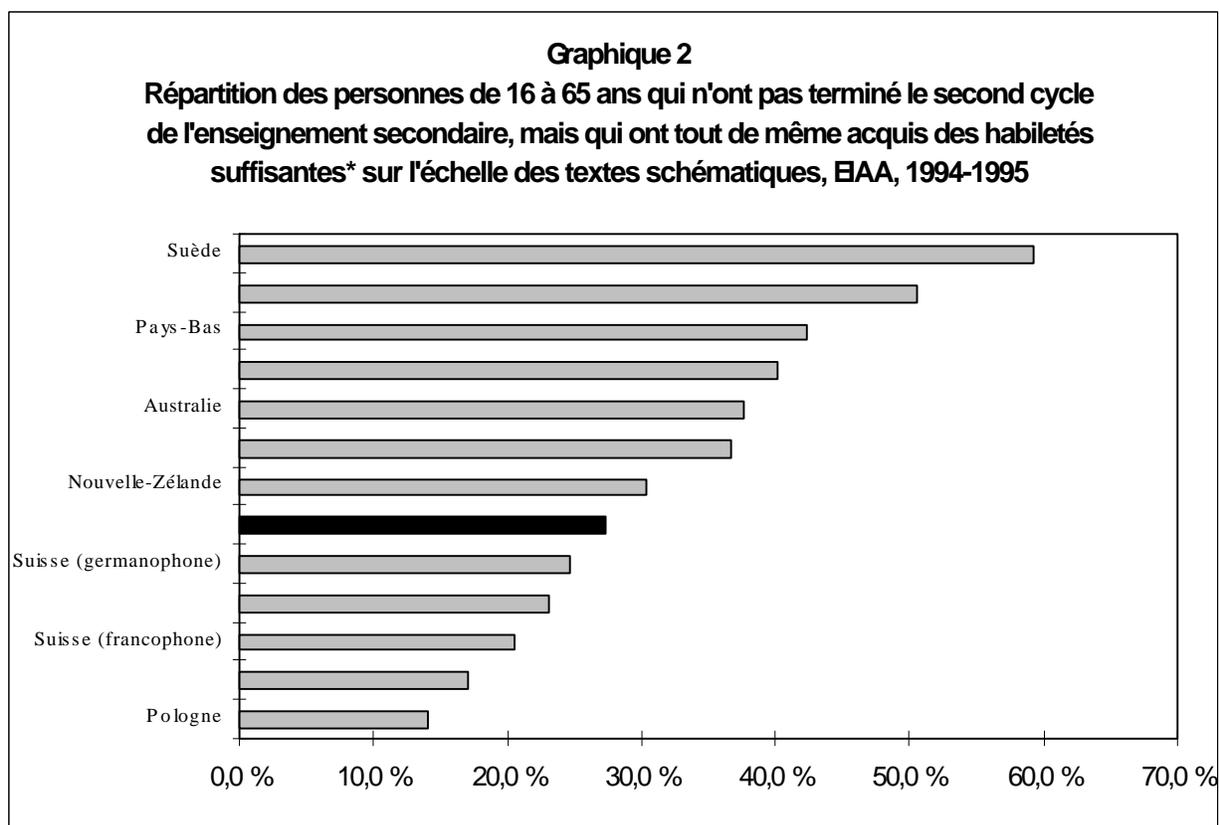
Tableau 3
Capacités de lecture par niveau selon le plus haut niveau de scolarité atteint,
échelle des textes suivis, adultes de 16 ans et plus,
Canada, EIAA, 1994

Scolarité	Niveau (%)			
	1	2	3	4/5
Moins de 8 années	89	9	-	-
Études primaires terminées	59	29	12	-
Études secondaires partielles	25	36	32	7
Diplôme d'études secondaires	12	31	40	18
Diplôme d'études collégiales	7	23	45	25
Diplôme d'études universitaires	-	11	33	56

Source : Statistique Canada, *Lire l'avenir*, p. 29.

- Comme on peut le constater, les situations extrêmes en matière de scolarité sont plus nettement associées au niveau d'alphabétisme correspondant. Ainsi, 89 p. 100 des adultes ayant moins de 8 années de scolarité sont classés au niveau 1 et seuls les diplômés de l'université se trouvent en majorité au niveau 4/5 (56 p. 100). Les niveaux intermédiaires montrent un portrait moins univoque.
- Les résultats des autres pays qui ont participé à l'EIAA illustrent également des écarts importants sur le plan de l'adéquation entre alphabétisme et niveau de scolarité. En effet, une formation scolaire égale pour ce qui est du nombre d'années ne donne pas des résultats équivalents d'un pays à l'autre. Cette situation est particulièrement évidente chez les personnes peu scolarisées, comme on peut le constater au **graphique 2**. Ainsi, la majorité de celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires en Suède et en Allemagne possèdent quand même des compétences suffisantes en lecture (niveau 3, 4 ou 5), alors que moins de 30 p. 100 des adultes canadiens ayant le même niveau d'études sont dans cette situation.

7. À moins d'indication contraire, la plupart des données canadiennes de l'EIAA sont tirées du document suivant : STATISTIQUE CANADA, 1996.



Source : Organisation de coopération et de développement économique et Développement des ressources humaines Canada, *Littéracie et société du savoir*, p. 31.

* Les niveaux 3, et 4/5 sont ici considérés.

- On peut donc déduire que d'autres facteurs que le niveau de scolarité influent sur la maîtrise des compétences en lecture. L'analyse des résultats de l'EIAA laisse voir que la fréquence et la variété des pratiques de lecture, la qualité et le rendement de la formation initiale, de même que la nature et la diversité des programmes de formation de base offerts aux adultes, sont des facteurs qui peuvent modifier considérablement les compétences des personnes, même si celles-ci ne sont pas diplômées.

- En somme, on peut estimer que la population québécoise de 15 à 64 ans qui pourrait bénéficier d'une formation de base se chiffre à un minimum de 612 000 personnes (soit celles qui ont moins de 9 années de scolarité) et pourrait aller jusqu'à 1 000 000 (soit celles qui sont classées au niveau 1 selon l'EIAA).

Ce bassin potentiel fait partie d'un groupe plus large, dont les compétences ou la scolarité sont jugées insuffisantes selon plusieurs études. En fait, il varie de 1 500 000 personnes (l'ensemble des adultes non diplômés) à 2,2 millions (les adultes classés aux niveaux 1 et 2 selon l'EIAA).

Par conséquent, nous allons maintenant présenter certaines caractéristiques associées aux personnes visées par la formation de base, à partir des données concernant celles qui ont moins de 9 années de scolarité et le niveau 1 de l'EIAA. On comprend dès lors que les données sur le niveau 2 de l'EIAA ou celles qui portent sur les adultes comptant de 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme permettront aux lecteurs et aux lectrices, de reconstituer un portrait d'ensemble.

1.3 Les caractéristiques des personnes visées par la formation de base

Dans cette section, nous présentons certaines caractéristiques qui décrivent la population cible de la formation de base, notamment l'âge, le sexe, la langue maternelle, l'occupation et le revenu.

Une population généralement âgée, mais des jeunes également

Le **tableau 4** expose les données relatives à l'âge et au sexe de la population cible tout en présentant également celles qui concernent les autres adultes ayant de 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme.

Tableau 4
Adultes de 15 ans et plus sans diplôme ayant moins de 9 années ou de 9 à 13 années de scolarité selon le sexe et l'âge, Québec, 1996

Groupe d'âge	Moins de 9 années de scolarité						De 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme					
	H		F		Total		H		F		Total	
ans	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
15-19	24 540	9,6	14 040	5,9	38 585	7,8	119 560	47,0	105 635	44,4	225 195	45,7
20-24	14 150	6,2	9 170	4,1	23 325	5,1	36 215	15,9	26 140	11,6	62 355	13,8
25-29	12 995	5,4	9 570	4,0	22 565	4,7	37 020	15,5	28 675	11,9	65 695	13,7
30-34	16 325	5,4	14 070	4,6	30 395	5,0	49 095	16,2	42 275	13,9	91 375	15,0
35-39	20 080	6,3	18 160	5,6	38 245	5,9	61 060	19,1	54 790	16,8	115 850	17,9
40-44	23 025	7,9	24 125	8,1	47 145	8,0	50 235	17,2	45 420	15,3	95 665	16,2
45-49	34 095	13,0	38 305	14,2	72 405	13,6	34 675	13,2	37 425	13,9	72 100	13,5
50-54	46 485	21,4	51 695	23,2	98 180	22,4	26 495	12,2	30 415	13,7	56 910	13,0
55-59	53 480	32,3	59 925	34,5	113 405	33,4	20 375	12,3	25 270	14,5	45 635	13,4
60-64	59 385	40,2	68 130	42,5	127 520	41,4	19 430	13,2	24 835	15,5	44 265	14,4
Total partiel	304 560	12,5	307 190	12,5	611 770	12,5	454 160	18,7	420 880	17,1	875 045	17,9
65 ans et plus	169 465	51,4	244 315	53,4	413 785	52,6	42 865	13,0	70 350	15,4	113 215	14,4
Total	474 025	17,2	551 505	18,9	1 025 555	18,1	497 025	18,0	491 230	16,8	988 260	17,4

Source : Recensement canadien, 1996.

Note : Les pourcentages sont calculés selon le nombre total d'individus de la catégorie correspondante. Par exemple, 9,6 p. 100 des hommes de 15 à 19 ans ont moins de 9 années de scolarité.

- Parmi les 611 770 adultes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 années de scolarité, **plus de la moitié (55 p. 100) sont âgés de 50 à 64 ans**. Par ailleurs, on compte 413 785 adultes de 65 ans et plus qui n'ont pas 9 années d'études.
- Près de 85 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans, dont près des deux tiers sont des garçons, comptent moins de 9 années de scolarité. Cela représente **5,9 p. 100 des jeunes de cet âge**.

- Par ailleurs, chez les adultes non diplômés qui ont de 9 à 13 années de scolarité, on ne note pas de variation aussi importante selon l'âge, à l'exception des plus jeunes (15-19 ans). Dans ce cas, il faut considérer le nombre élevé de jeunes encore aux études dont la majorité obtiendront vraisemblablement un diplôme.
- Les résultats de l'EIAA (voir **tableau 5**) confirment ces données. Les personnes classées aux niveaux 1 et 2 sont en proportion plus âgées que celles qui sont classées à des niveaux supérieurs. Cependant, on trouve encore de nombreux jeunes faiblement alphabétisés. Au Canada, on estime à 11 p. 100 le nombre de jeunes de 16 à 25 ans qui ont des difficultés importantes à lire des textes suivis (niveau 1) et à 26 p. 100 ceux et celles qui sont classés au niveau 2.

Tableau 5
Répartition des capacités de lecture sur l'échelle des textes suivis selon l'âge, adultes de 16 ans et plus, Canada, EIAA, 1994

Groupe d'âge	Niveaux (%)			
	1	2	3	4/5
16 - 25 ans	11	26	44	20
26 - 35 ans	12	29	33	26
36 - 45 ans	13	19	37	31
46 - 55 ans	21	30	31	18
56 - 64 ans	38	26	28	8
65 ans et plus	53	27	19	-

Source : Statistique Canada, *Lire l'avenir*, p. 43.

- Même s'ils sont moins nombreux, en proportion, que leurs aînés, les jeunes qui éprouvent des difficultés en lecture en subissent durement les effets, notamment sur le plan de l'intégration socioprofessionnelle. La pénalité associée à un faible niveau de scolarité est en effet plus importante pour les jeunes en raison de leur manque d'expérience et d'ancienneté professionnelles, des atouts qui, dans le cas de travailleuses et de travailleurs plus âgés, compensent le manque de formation.
- Les quelques faits suivants donnent une idée de l'insuffisance des compétences de base chez certains jeunes Québécois et Québécoises. Car si, comme on l'a vu précédemment, près de 95 p. 100 des jeunes de moins de 30 ans ont fait au moins 9 années d'études, cette scolarisation prolongée n'est pas toujours garante de leur réussite ni de leur maîtrise des compétences de base. Ainsi :
 - une étude des caractéristiques des jeunes de 16 à 25 ans inscrits à des cours d'alphabétisation, menée en 1992, montrait que 85 p. 100 sont arrivés à l'école secondaire avec un retard scolaire qui a continué de s'accroître par la suite. Plus grand est le retard accumulé, plus rapide est la réinscription au secteur des adultes. Pourtant, les trois quarts des jeunes inscrits à des cours d'alphabétisation ont fréquenté l'école ordinaire jusqu'à 16 ans, donc jusqu'à la fin de la période de scolarisation obligatoire⁸;
 - en 1997-1998, on dénombrait au Québec, dans l'enseignement public, 12,4 p. 100 d'élèves inscrits à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire qui éprouvaient des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (11,1 p. 100) ou qui étaient handicapés (1,3 p. 100)⁹. Or des études montrent que les difficultés précoces dans la scolarisation initiale sont un des éléments qui permettent de prédire l'abandon scolaire;
 - en 1997-1998, le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire chez les jeunes et les moins de 20 ans au secteur des adultes se situait à 69,4 p. 100¹⁰. La sortie de l'école secondaire sans diplôme touche donc environ le tiers des jeunes. Si plusieurs se réinscrivent à l'éducation des adultes dans l'espoir d'obtenir ce diplôme (voir la seconde partie du présent document), ce n'est pas pour autant une tâche facile. Selon d'autres analyses longitudinales portant sur des cohortes de jeunes inscrits à des cours de première secondaire, plus du quart n'avaient toujours pas obtenu de diplôme neuf ans après leur entrée au secondaire¹¹.

8. Diane CHAREST. *Les jeunes de 16-25 ans en alphabétisation : profil de fréquentation actuel et cheminement scolaire antérieur*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992.

9. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Prendre le virage du succès. Une école adaptée à tous ses élèves*, Politique de l'adaptation scolaire, Québec, 1999, p. 3.

10. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation : édition 1999*, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1999, p. 9.

11. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse socio-démographique », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 5, Québec, juin 1998, p. 2.

- Sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, les jeunes, en général, sont plus vulnérables à la conjoncture économique que les générations qui les ont précédés. En effet, le fossé des gains entre les jeunes Canadiens et Canadiennes de 17 à 24 ans et les groupes plus âgés s'est creusé depuis le début des années 80¹².

- Selon des données recueillies en juillet 1999 par le ministère de la Solidarité sociale¹³, 54 215 jeunes de moins de 25 ans recevaient de l'aide de la sécurité du revenu, soit 12 p. 100 de tous les adultes prestataires. Au même moment, 43 056 jeunes de 25 à 29 ans bénéficiaient également de la sécurité du revenu.
- Les trois quarts des jeunes prestataires de moins de 25 ans ne sont pas diplômés¹⁴. Bien que 87 p. 100 d'entre eux soient considérés comme aptes au travail, la très grande majorité ont très peu ou n'ont pas d'expérience sur ce plan. En effet, la moitié des jeunes prestataires ont déclaré n'avoir eu aucun emploi dans leur vie.
- Jusqu'à l'âge de 27 ans, les jeunes aptes au travail et prestataires de la sécurité du revenu y ont déjà passé en moyenne la moitié de leur vie adulte. C'est ce que révèle la compilation des durées de présence des jeunes de moins de 30 ans qui sont inscrits à la sécurité du revenu et reconnus aptes au travail.

Les femmes plus âgées et les jeunes hommes ont de plus faibles compétences

- Comme on l'a vu au **tableau 4**, le niveau de scolarité varie selon l'âge mais aussi selon le sexe. Parmi les adultes de 50 ans et plus qui ont moins de 9 années d'études, les femmes (53 p. 100) sont plus nombreuses que les hommes (47 p. 100). La situation est inverse chez les jeunes, surtout chez les 15-24 ans, où l'on trouve 62 p. 100 d'hommes contre 38 p. 100 de femmes.
- Ces données sont corroborées par celles de l'EIAA. En effet, s'il n'y a pas d'écart notable entre les résultats globaux des hommes et des femmes au Canada, il existe cependant des variations si l'on tient compte de l'âge, particulièrement chez les jeunes générations.
- Toutes les récentes études montrent que les garçons connaissent davantage de difficultés que les filles au regard de la réussite scolaire. En effet, presque deux fois plus de garçons que de filles, tant à l'éducation préscolaire qu'au primaire ou au secondaire, connaissent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage¹⁵.

12. STATISTIQUE CANADA, *Le secondaire, est-ce suffisant? Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 1995, p. 2-3.

13. Ces statistiques sont publiées dans le site Internet du ministère de la Solidarité sociale : <http://www.mss.gouv.qc.ca>.

14. Cette donnée est basée sur le nombre de jeunes (41 632) de moins de 25 ans dont le niveau de scolarité est connu.

15. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès*, 1999, p. 4.

- Si, en 1997-1998, le tiers (30,6 p. 100) des jeunes quitte l'école avant d'obtenir un diplôme, il s'agit bien davantage de garçons (38,1 p. 100) que de filles (22,7 p. 100)¹⁶.
- Au primaire, les filles présentent de meilleurs résultats que les garçons en ce qui concerne la lecture et l'écriture, bien que l'on ne note pas de différences importantes dans le cas des sciences et de la mathématique. Cette situation persiste au secondaire, mais un léger écart se manifeste à partir de l'âge de 16 ans en sciences et en mathématique, et ce, en faveur des garçons¹⁷.

- En dépit de ce portrait plus favorable pour les jeunes femmes, ces dernières demeurent en général pénalisées sur le plan de l'intégration socioprofessionnelle et du revenu. Par exemple, les taux de chômage touchent encore plus les jeunes filles que les garçons : plus de 30 p. 100 des sortantes de 22 à 24 ans sont en chômage comparativement à 17 p. 100 des sortants, notamment en raison des charges familiales précoces que plusieurs connaissent¹⁸.

Des disparités régionales importantes

- À la lecture des données présentées au **tableau 6**, on constate que, dans certaines régions, le pourcentage de personnes peu scolarisées est beaucoup plus élevé que celui qui est observé pour tout le Québec. En ce qui concerne les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ainsi que du Nord-du-Québec, le pourcentage de personnes ayant moins de 9 années de scolarité est presque le double de celui du Québec. En effet, près du quart des personnes de ces régions (soit 22,2 p. 100 chacune) sont dans cette situation.
- Dans trois autres régions, soit le Bas-Saint-Laurent (15,3 p. 100), l'Abitibi-Témiscamingue (16,9 p. 100) et la Côte-Nord (16,8 p. 100), plus de 15 p. 100 de la population de 15 à 64 ans est peu scolarisée. Seule la région de la Capitale-Nationale présente un taux inférieur à 10 p. 100.

16. Ces chiffres tiennent également compte des jeunes de 16 à 19 ans qui, la même année, peuvent obtenir un diplôme au secteur des adultes. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Indicateurs de l'éducation : édition 1999*, 1999, p. 9.

17. Ibid., p. 86.

18. STATISTIQUE CANADA, 1995, p. 33.

Tableau 6
Adultes de 15 à 64 ans sans diplôme ayant moins de 9 années
ou de 9 à 13 années de scolarité selon la région administrative, Québec, 1996

Région administrative	Moins de 9 années de scolarité		De 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme	
	N	%	N	%
Bas-Saint-Laurent	21 085	15,3	27 130	19,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 175	11,7	38 495	19,5
Capitale Nationale	42 345	9,5	63 685	14,3
Mauricie	25 675	13,4	34 800	18,1
Centre-du-Québec	18 490	14,5	26 955	21,2
Estrie	24 710	13,2	37 325	20,0
Montréal	148 940	12,3	175 655	14,5
Outaouais	25 350	11,9	43 625	20,4
Abitibi-Témiscamingue	17 595	16,9	25 575	24,5
Côte-Nord	12 340	16,8	16 385	22,3
Nord-du-Québec	5 620	22,2	6 705	26,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14 635	22,2	16 095	22,5
Chaudière-Appalaches	37 535	14,6	49 705	19,3
Laval	25 095	11,0	36 040	15,9
Lanaudière	34 695	13,6	53 570	21,0
Laurentides	36 660	12,5	61 130	20,8
Montérégie	97 820	11,3	162 195	18,8
Total	611 765	12,5	875 070	17,9

Source : Recensement canadien, 1996.

- De 1991 à 1996, la situation s'est légèrement améliorée. Le nombre de personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 années de scolarité est passé de 14,9 à 12,5 p. 100, soit une baisse de 2,4 points. Certaines régions ont connu de meilleurs progrès que d'autres, notamment celles du Nord-du-Québec (3,8) et de la Chaudière-Appalaches (3,6).

Les francophones et les membres de certaines communautés culturelles éprouvent davantage de besoins de formation de base

Le **tableau 7** présente le portrait de la population cible relativement à la langue maternelle et au sexe.

Tableau 7
Adultes de 15 à 64 ans sans diplôme ayant moins de 9 années
ou de 9 à 13 années de scolarité selon la langue maternelle et le sexe, Québec, 1996

Langue maternelle	Hommes		Femmes		Total	
Moins de 9 années de scolarité						
	N	%	N	%	N	%
Français	248 115	12,6	242 555	12,1	490 695	12,4
Anglais	13 180	6,9	12 395	6,4	25 585	6,6
Autres	39 860	16,6	48 880	21,2	88 785	18,9
Total	301 155	12,6	303 830	12,5	605 065	12,6
De 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme						
	N	%	N	%	N	%
Français	378 115	19,2	349 705	17,5	727 825	18,3
Anglais	34 755	18,1	32 990	16,9	67 755	17,5
Autres	35 570	14,8	32 645	14,2	68 220	14,5
Total	448 440	17,7	415 340	17,1	863 800	18,1

Source : Recensement canadien, 1996.

Note : Les pourcentages sont calculés selon le nombre total d'individus du même sexe dans la tranche d'âge correspondante. Par exemple, 12,6 p. 100 des hommes francophones de 15 à 64ans ont moins de 9 années de scolarité. Les personnes ayant déclaré parler plusieurs langues maternelles (représentant 1,3 p. 100 de l'ensemble) ont été soustraites de ces données.

- Chez les allophones¹⁹, on **compte 18,9 p. 100 d'adultes de 15 à 64 ans qui n'ont pas fait 9 années d'études** comparativement à 6,6p. 100 d'anglophones et à 12,4 p. 100 de francophones. Ces pourcentages représentent 490 695 francophones, 88 785 allophones et 25 585 anglophones.
- Par ailleurs, les écarts entre les groupes linguistiques sont moins marqués chez les adultes non diplômés ayant de 9 à 13 années d'études.

- Cependant, si les adultes des communautés culturelles autres que les communautés francophone et anglophone semblent éprouver des difficultés plus importantes en matière de formation de base, ce portrait doit être quelque peu nuancé.

- Selon les données du **tableau 8**, les anglophones de même que six autres communautés culturelles sont, en proportion, plus scolarisés que la moyenne québécoise, alors que les communautés chinoise, haïtienne, grecque, italienne et portugaise sont les plus fortement touchées par la sous-scolarisation.

19. Il importe de distinguer les allophones des immigrants. Les deux réalités se recoupent mais ne sont pas synonymes. Selon le recensement de 1996, 69 p. 100 des allophones de l'agglomération montréalaise sont aussi des immigrants, alors que 31 p. 100 sont nés au Canada.

Tableau 8
Proportion de la population de 15 ans et plus des principales communautés culturelles
du Québec et des communautés francophone et anglophone
sans diplôme du secondaire, 1996 (%)

Communauté culturelle	Moins de 9 années de scolarité	De 9 à 13 années de scolarité mais sans diplôme	Total
Allemande	9,6	11,0	20,6
Arabe	11,9	11,5	23,4
Juive	10,3	17,0	27,3
Anglaise	10,4	18,5	28,9
Polonaise	16,7	12,4	29,1
Vietnamienne	15,8	15,8	31,6
Espagnole	15,8	17,1	32,9
Française	18,1	17,7	35,8
Chinoise	21,2	17,1	38,3
Haïtienne	21,3	18,5	39,8
Grecque	33,6	13,8	47,4
Italienne	39,2	13,8	48,6
Portugaise	41,7	15,5	57,2
Ensemble du Québec	18,1	17,4	35,5

Source : Ministère de l'éducation. « La scolarisation des principales communautés culturelles », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 11, mai 1999, p. 4.

Note : Nous ne disposons pas de ces données dans le cas des personnes de 15 à 64 ans.

- D'après les données du ministère de l'Éducation sur le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, les allophones présentent de meilleurs résultats que les francophones, derrière les anglophones toutefois. Plus la durée d'observation est prolongée, plus la situation relative des jeunes allophones s'améliore à cet égard²⁰.
- Selon l'EIAA, les personnes immigrantes éprouvent plus de difficulté à lire en anglais ou en français que celles qui sont nées au Canada. En effet, au Canada, 36 p. 100 d'entre elles ont une capacité très limitée à lire des textes suivis (niveau 1), soit le double des personnes nées au Canada qui sont dans la même situation (18 p. 100)²¹.
- Rappelons que, dans le cas des enquêtes sur l'alphabétisme, les compétences des allophones renvoient à leur capacité de lire une langue seconde. Nous n'avons pas de données sur cette capacité en ce qui concerne leur langue maternelle.

20. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 1998, p. 3.

21. STATISTIQUE CANADA, 1996, p. 39 et 42.

- Deux facteurs sont particulièrement déterminants dans la maîtrise du français ou de l'anglais : le fait d'être né ou non au Canada et l'âge auquel la personne apprend la langue seconde²². Ainsi, il est plus difficile pour une personne immigrante plus âgée d'acquérir une bonne capacité de lecture que pour un jeune né ici de parents immigrants et qui a appris le français en bas âge ou, du moins, dès son entrée à l'école.
- Selon des données recueillies par le Conseil de la langue française au Québec, pour 9 p. 100 de la population, la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. La majorité des allophones résident dans le Grand Montréal et les deux tiers parlent principalement leur langue à la maison. Chez les autres, l'anglais est prédominant, car 23 p. 100 des allophones optent pour cette langue et 13 p. 100, pour le français. Cependant, dans le domaine public, 52 p. 100 des allophones choisissent le français et 42 p. 100, l'anglais²³.

22. Sylvie ROY, en collaboration avec Isabelle GOBEIL. *Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, éd. corr., Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de la formation générale des adultes, 1993, p. 2.

23. CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français langue d'usage public au Québec en 1997, 1999*, p. 5 (rapport synthèse). La langue d'usage public est définie comme celle qui régit les communications de nature impersonnelle en vue de « l'acquisition d'un bien ou d'un service et agit en tant que représentante d'une institution ou d'une organisation et non à titre personnel ».

- Au Québec, les anglophones connaissent depuis longtemps une meilleure scolarisation que les francophones. Les données sur le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires montrent que les francophones présentent une moins bonne situation que les anglophones et les allophones, même après plusieurs années d'observation des cohortes²⁴.
- Jusqu'à maintenant, les différentes enquêtes canadiennes sur l'alphabétisme ont corroboré ces écarts entre les deux groupes linguistiques. Les résultats de l'EIAA indiquent en effet que 13 p. 100 des anglophones canadiens sont classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis comparativement à 25 p. 100 des francophones²⁵. Les causes de cet écart s'expliquent en partie par le retard historique des francophones en matière de scolarisation. Cette explication demande toutefois une analyse plus approfondie et qui tienne compte notamment des facteurs historiques et socioculturels.
- Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la situation extrêmement difficile que connaissent les populations autochtones. En effet, la scolarisation des personnes autochtones est beaucoup moins élevée que la moyenne québécoise à cet égard. Ce qui est encore plus inquiétant pour l'avenir, c'est que les jeunes générations présentent un portrait très peu reluisant : environ le tiers seulement des jeunes autochtones auraient obtenu un diplôme 9 années après leur entrée en première secondaire²⁶.

Les personnes peu scolarisées sont plus souvent sans emploi et donc plus pauvres

Au **tableau 9**, on peut constater que le niveau de scolarité influe directement sur le statut d'activité des adultes.

Tableau 9
Statut d'activité des adultes de 15 à 64 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1996

Scolarité	Population active		Population inactive		Total	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 9 années	281 695	46,0	330 105	54,0	611 800	100,0
De 9 à 13 années, mais sans diplôme	469 910	53,7	405 150	46,3	875 060	100,0
Total	3 430 415	70,2	1 455 755	29,8	4 886 170	100,0

Source : Recensement canadien, 1996.

Note : Les pourcentages sont calculés selon le nombre total d'individus dans la catégorie correspondante. Par exemple, 46 p. 100 des personnes ayant moins de 9 années de scolarité font partie de la population active.

24. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1998, p. 3.

25. STATISTIQUE Canada, 1996, p. 39.

26. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1998, p. 8.

- Parmi les personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 années de scolarité, 46 p. 100 seulement, soit 281 695, font partie de la population active. Pour l'ensemble de la population québécoise de cet âge, ce taux s'établit à 70,2p. 100.
- On constate donc que les personnes peu scolarisées intègrent difficilement le marché de l'emploi. Bien qu'elles représentent un peu plus de 12 p. 100 de la population âgée de 15 à 64 ans, elles ne constituent que 8p. 100 de la population active.

- Par conséquent, on trouve, chez les personnes ayant moins de 9 années de scolarité, un fort contingent de population inactive, ce qui confirme leur difficulté à intégrer ou à réintégrer le marché du travail.
- Chez les personnes ayant de 9 à 13 années de scolarité, mais non diplômées, la proportion de celles qui sont inactives est légèrement moins élevée (46,3 p. 100), mais elle reste quand même bien au-dessus de celles des personnes ayant des niveaux de scolarité supérieurs²⁷.
- Le lien étroit entre la faible capacité de lecture et l'occupation est confirmé par les résultats de l'EIAA. En effet, 41 p. 100 des adultes classés au niveau 1 et près du tiers de ceux et celles (28 p. 100) qui sont classés au niveau 2 étaient sans emploi au cours de l'année précédant l'enquête, ce qui est supérieur au taux de personnes classées aux autres niveaux. Cette inactivité touche particulièrement les femmes (**tableau 10**).

27. D'après ces données, le taux d'inactivité chez les personnes ayant au moins un diplôme d'études secondaires ne dépasse pas 30 p. 100.

Tableau 10
Nombre de semaines d'emploi des adultes actifs au cours de l'année précédant l'EIAA
selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis et selon le sexe,
Canada, 1994

Niveau de capacité de lecture	Pourcentage d'adultes actifs qui étaient :		
	sans emploi au cours de l'année	occupés une partie de l'année (de 1 à 48 semaines)	occupés toute l'année (49 semaines ou plus)
Hommes			
1	30	33	37
2	19	19	62
3	...*	27	65
4/5	...	23	73
Femmes			
1	54	...	35
2	38	22	41
3	29	26	45
4/5	15	23	62
Total			
1	41	23	36
2	28	20	52
3	18	27	56
4/5	11	23	66

* L'échantillon est trop petit pour fournir une estimation fiable.

Source : Shella et Schellenberg, La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada, p. 24.

- Par ailleurs, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le revenu individuel des adultes l'est aussi. Comme on peut le constater au **tableau 11**, les personnes peu scolarisées ont un revenu nettement au-dessous de la moyenne québécoise à cet égard. Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation et disposent d'un revenu beaucoup moindre par rapport à celui des hommes, ce qui est vrai par ailleurs pour tous les niveaux de scolarité.

Tableau 11
Revenu individuel des adultes de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité,
Québec, 1996

Niveau de scolarité	Revenu total moyen		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 9 années	19 099	11 665	15 269
De 9 à 13 années mais sans diplôme	21 406	12 567	17 287
Total	28 436	17 836	23 198

Source : Recensement canadien, 1996.

Note : Nous n'avons pu distinguer les données concernant uniquement les adultes de 15 à 64 ans.

- Ces tendances sont confirmées par les résultats de l'EIAA. Ainsi, en 1994, au Canada, 57 p. 100 des hommes et 83 p. 100 des femmes en âge de travailler et qui étaient classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis avaient un revenu personnel inférieur à 20000 \$²⁸.
- Toujours selon cette enquête, près de la moitié (47 p. 100) des adultes canadiens classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis faisaient partie de ménages à faible revenu comparativement à 8p. 100 des adultes qui se situaient au niveau 4/5 (voir le **tableau 12**). Les deux tiers des adultes classés niveau 1 étaient sans emploi au cours de l'année de référence.

28. Voir Vivian SHALLA et Grant SCHELLENBERG. *La valeur des mots : Alphabétisme et sécurité économique au Canada*, p. 20.

Tableau 12
Incidence du faible revenu et de la participation à la vie active
chez les adultes actifs au cours de l'année
selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis, Canada, 1994

Niveau de capacité de lecture	Pourcentage de personnes qui vivaient dans des ménages à faible revenu	Pourcentage d'adultes actifs vivant dans des ménages à faible revenu qui étaient :	
		sans emploi au cours de l'année	occupés pour une partie ou la totalité de l'année
1	47	66	34
2	22	61	39
3	16	54	46
4/5	8	...*	...

* L'échantillon est trop petit pour fournir une estimation fiable.

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, *La valeur des mots : Alphabétisme et sécurité économique au Canada*, p. 25.

- D'autres études montrent que les personnes peu scolarisées ont été particulièrement touchées par la perte d'emplois au cours des dernières années. Selon des données publiées par le ministère de l'Éducation, le nombre d'emplois occupés par des personnes n'étant pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires a diminué de 29,1 p. 100 depuis 1990, alors qu'il a augmenté respectivement de 32,7 et de 53,7 p. 100 pour celles qui ont terminé des études postsecondaires et celles qui ont fait des études universitaires. Cette situation est similaire dans tous les pays de l'OCDE qui ont connu durant cette période une forte croissance de l'emploi spécialisé et exigeant un haut niveau d'alphabétisme²⁹.

- La diminution du nombre d'emplois nécessitant peu de formation mène les adultes peu scolarisés au chômage de longue durée. Selon l'EIAA, plus du tiers (37 p. 100) des Canadiennes et des Canadiens bénéficiaires de la sécurité du revenu sont classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis comparativement à 19 p. 100 des prestataires de l'assurance-emploi et à 14 p. 100 de ceux et celles qui n'ont bénéficié d'aucun soutien gouvernemental de cet ordre (voir **tableau 13**).

29. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation : édition 1999*, 1999, fiche 6.1.

Tableau 13
Répartition des capacités de lecture sur l'échelle des textes suivis selon la catégorie de soutien du revenu, adultes de 15 à 64 ans, Canada, 1994

Soutien du revenu	Niveau (%)			
	1	2	3	4/5
Assurance-emploi	19	30	37	14
Sécurité du revenu	37	28	27	9
Aucun	14	24	36	27

Source : Statistique Canada, *Lire l'avenir*, p. 57.

- On peut expliquer ces résultats notamment par le fait que les bénéficiaires de la sécurité du revenu sont, en général, peu scolarisés. En effet, 86,2 p. 100 des bénéficiaires québécois âgés de 25 à 64 ans n'ont pas fait d'études postsecondaires comparativement à 58,2 p. 100 de la population totale du même âge³⁰.
- La pauvreté et le retrait du marché du travail entraînent, à leur tour, une marginalisation sociale. Comme les pratiques de lecture se font beaucoup dans le contexte du travail, les personnes sans emploi sont moins appelées à utiliser leurs capacités dans ce domaine. C'est ce qui peut expliquer, en partie, le fait que, pour un niveau d'éducation égal, le niveau d'alphabétisme des bénéficiaires de la sécurité du revenu reste malgré tout inférieur à celui des non-bénéficiaires³¹.

- Selon des données du ministère de la Solidarité sociale, on comptait en septembre 1999 393 687 ménages québécois qui bénéficiaient de la sécurité du revenu, soit 447 540 adultes et 182 066 enfants³².

30. Les données portant sur les adultes bénéficiant de la sécurité du revenu en juin 1996 sont tirées de : ministère de l'Éducation « La rentabilité du diplôme », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 8, février 1999, p. 8.

31. Constantine KAPSALIS. *Le lien entre l'alphabétisme, le travail et les bénéficiaires de l'aide sociale*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, 1998, p. 26.

32. MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Rapport statistique : prestataires de l'aide sociale, septembre 1999*, Québec, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1999, p. 1.

Les parents peu scolarisés peuvent moins contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants

- La majorité des études sur le sujet démontrent que la réussite scolaire des enfants dépend en grande partie des caractéristiques socioéconomiques de leur milieu familial. De façon générale, les parents qui ont un niveau de scolarité plus élevé sont mieux placés pour soutenir leur enfant en matière d'apprentissage de la lecture et lui offrir des conditions favorables à la réussite scolaire. La scolarité est, de plus, étroitement associée à la valeur accordée aux études dans la famille. Par conséquent, il y a de fortes chances que des parents instruits offrent à leur enfant un milieu de vie où la langue écrite occupe une place importante et qu'ils soient davantage en mesure de lui accorder du temps et de l'énergie dans son apprentissage de la lecture et de l'aider dans ses devoirs.
- Des analyses plus approfondies des données canadiennes de l'EIAA semblent indiquer des écarts interprovinciaux importants quant aux résultats des jeunes de 16 à 25 ans issus de milieux défavorisés³³. Ces résultats laissent entendre que les mesures de soutien offertes aux écoles situées dans des milieux à risque pourraient avoir des effets favorables sur la réussite scolaire et l'amélioration de l'alphabétisme.
- Les faibles capacités de lecture et la pauvreté ont des effets généralement négatifs sur la réussite scolaire des enfants. Selon des données du Ministère, les deux variables qui sont en très étroite corrélation avec l'échec scolaire sont la faible scolarisation de la mère (pas de diplôme d'études secondaires) et le fait qu'aucun des deux parents ne travaille³⁴.
- Par ailleurs, une étude canadienne³⁵ révèle que le fait de vivre dans une famille monoparentale, le nombre élevé de frères et sœurs ainsi qu'un faible revenu familial peuvent constituer des facteurs de risque au regard du rendement scolaire des enfants.
- Un examen de la scolarité de deux cohortes de l'EIAA au Canada³⁶ indique par ailleurs que la situation ne semble pas s'améliorer avec les années pour les milieux peu scolarisés. En effet, les jeunes qui ont des parents peu scolarisés tendent à adopter un cheminement analogue à celui de leurs parents. En fait, la proportion de ceux et celles qui avaient égalé ou dépassé le niveau de scolarité de leurs parents avait même diminué sur une période de 20 ans.

33. J. Douglas WILLMS. *Les capacités de lecture des jeunes Canadiens*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1997, p. 9.

34. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec, 2000* [cd-rom], Québec, Direction de la recherche, Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2000.

35. STATISTIQUE CANADA, Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada*, Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), Ottawa 1996, 184 p.

36. Patrice DE BROUCKER et Laval LAVALLÉE. « Aspects intergénérationnels de l'acquisition des capacités de lecture et de la scolarité », dans Miles CORAK (dir.). *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, 1998, p. 143.

- Selon les données du recensement de 1996, environ 577 780 familles québécoises comptent au moins un enfant ayant moins de 10 ans. Chez le cinquième de ces familles (20 p. 100, soit 114 000), le ou les parents présents n'ont pas obtenu le diplôme d'études secondaires.
- Par ailleurs, 16 p. 100 des familles ayant des enfants de moins de 18 ans sont monoparentales, un phénomène encore plus présent dans la région de Montréal (20 p. 100)³⁷.

Les personnes peu scolarisées lisent moins

- Une enquête du ministère de la Culture et des Communications³⁸ fait ressortir (voir **tableau 14**) qu'un pourcentage important de la population adulte du Québec dit ne jamais lire de quotidiens (11,4 p. 100), de revues (18,6 p. 100) ou de livres (21,4 p. 100).

Tableau 14
Habitudes de lecture de la population québécoise :
taux de lecture selon la source et l'intensité, Québec, 1994

Source de lecture	Intensité (%)			
	Très souvent	Souvent	Rarement	Jamais
Quotidiens	50,2	26,3	12,2	11,4
Revue	27,3	36,1	18,1	18,6
Livres	23,8	33,1	21,7	21,4

Source : Rosaire GARON. *La culture : en pantoufles et en souliers vernis*, Québec, 1997, p. 61.

- Au Québec, le bassin des lecteurs assidus est à prédominance féminine depuis le début des enquêtes sur les pratiques de lecture, et cela vaut pour tous les groupes d'âge. Presque deux fois plus d'hommes (27 p. 100) que de femmes (16 p. 100) ne lisent jamais de livres. On observe d'ailleurs cet écart dès le secondaire : deux fois plus de filles que de garçons déclarent aimer beaucoup lire et le font davantage. Bien que les personnes de 15 à 24 ans affichent des taux de lecture supérieurs à ceux des autres groupes d'âge, on constate une diminution marquée à la fin des études secondaires, particulièrement chez les garçons.

- Les personnes ayant moins de 8 années de scolarité lisent beaucoup moins que celles qui sont plus scolarisées : de ce groupe, 20 p. 100 ne lisent jamais de quotidiens, 39 p. 100 ne lisent jamais de revues et 45 p. 100 ne lisent jamais de livres.

37. Les données du recensement de 1996 sont traitées par le ministère de l'Éducation pour la carte de la population scolaire, données non publiées.

38. Rosaire GARON. *La culture : en pantoufles et en souliers vernis*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques et de la bibliothèque, 1997, (rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec).

- Par ailleurs, les résultats de l'EIAA mettent en évidence le fait que c'est en lisant que l'on devient meilleur lecteur ou meilleure lectrice. En effet, les personnes qui lisent souvent, tant au travail qu'à la maison, ont une meilleure capacité de lecture.

- Les personnes classées au niveau 1 lisent, écrivent et calculent moins que celles qui sont classées aux autres niveaux, que ce soit dans leur vie quotidienne ou pour leur travail. Il faut dire qu'au Canada les emplois peu spécialisés offrent moins de contextes d'utilisation de la lecture que ceux du même type dans d'autres pays³⁹. Quant aux pratiques de lecture des personnes classées au niveau 2, elles se rapprochent davantage de celles qui sont classées aux niveaux supérieurs.

En général, les adultes surestiment leur capacité de lecture

- Selon les résultats de l'EIAA, près de la moitié (49 p. 100) des adultes canadiens classés au niveau 1 et 87 p. 100 de ceux et celles qui sont classés au niveau 2 jugent leur capacité de lecture élevée ou bonne par rapport à leur emploi. De plus, 57p. 100 des personnes classées au niveau 1 de même que 90 p. 100 des personnes classées au niveau 2 font de même lorsqu'il s'agit d'évaluer leurs compétences en lecture qu'elles utilisent dans la vie de tous les jours. Cette tendance à la surestimation des compétences est observée dans tous les pays ayant participé à l'EIAA⁴⁰.
- De façon générale, les personnes classées au niveau 1 se démarquent par l'évaluation plus pessimiste ou réaliste qu'elles font de leur capacité de lecture, alors que l'appréciation des adultes classés au niveau 2 se rapproche de celle des personnes classées aux niveaux supérieurs.

39. STATISTIQUE CANADA, 1996, p. 69.

40. Ibid., p. 73-79.

SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE PARTIE

- La population québécoise de 16 à 64 ans qui pourrait bénéficier d'une formation de base se chiffre à un minimum de 612000 personnes, soit celles qui ont moins de 9 années de scolarité, et pourrait atteindre 1 000 000, soit celles qui sont classées au niveau 1, selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) menée en 1994.
- Parmi les personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 années de scolarité, plus de la moitié (55 p. 100) ont de 50 à 64 ans. Dans ces générations, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir de faibles capacités de lecture.
- Près de 85 000 jeunes de 15 à 29 ans, dont près des deux tiers sont des garçons, comptent moins de 9 années de scolarité. Cela représente 5,9 p. 100 des jeunes de cet âge. Même s'ils sont moins nombreux, en proportion, que tous les autres groupes d'âge, les jeunes peu scolarisés en subissent durement les effets, notamment sur le plan de l'intégration socio-professionnelle. Une bonne illustration de ces difficultés est que les trois quarts des jeunes prestataires de la sécurité du revenu de moins de 25 ans ne sont pas diplômés. Bien que la majorité soient considérés comme aptes au travail, ces jeunes ont très peu ou n'ont pas d'expérience sur ce plan.
- Chez les allophones, 18,9 p. 100 des adultes de 15 à 64 ans n'ont pas 9 années d'études comparativement à 6,6p.100 chez les anglophones et à 12,4p.100 chez les francophones. Rappelons que certaines communautés culturelles sont, en proportion, plus scolarisées que la moyenne québécoise à cet égard, alors que d'autres sont plus fortement touchées par la sous-scolarisation.
- Au Québec, les anglophones connaissent depuis longtemps une meilleure scolarisation que les francophones. Les données sur le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires montrent que les francophones présentent une moins bonne situation que les anglophones et les allophones, même après plusieurs années d'observation des cohortes.
- Jusqu'à maintenant, les enquêtes canadiennes sur l'alphabétisme ont corroboré ces écarts entre les deux groupes linguistiques. Selon l'EIAA, 13 p. 100 des anglophones canadiens sont classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis comparativement à 25p. 100 des francophones.
- La situation est extrêmement difficile pour les populations autochtones sur le plan de l'espérance de scolarisation. Ce qui est encore plus inquiétant pour l'avenir, c'est que les jeunes générations présentent un portrait très peu reluisant : environ le tiers seulement des jeunes autochtones auraient obtenu leur diplôme d'études secondaires 9 ans après leur entrée au secondaire.
- Certaines régions du Québec sont plus touchées par la faible scolarisation. En ce qui concerne les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ainsi que du Nord-du-Québec, le taux de personnes ayant moins de 9 années de scolarité est presque le double de celui du Québec en général; près du quart des personnes de ces régions (soit 22,2 p. 100 chacune) sont dans cette situation comparativement à 12,6p. 100 pour l'ensemble du Québec.
- Parmi les personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 années de scolarité, 46,0 p. 100, soit 281 695, font partie de la population active. Pour l'ensemble de la population québécoise, ce taux s'établit à 70,2p. 100.

- Cette situation a un effet direct sur la pauvreté et la marginalisation que vivent un grand nombre de personnes peu scolarisées. Selon les données canadiennes de l'EIAA, 57 p. 100 des hommes et 83 p. 100 des femmes en âge de travailler et qui étaient classés au niveau 1 sur l'échelle des textes suivis avaient un revenu personnel inférieur à 20000 \$⁴¹.
- Au cours des dernières années, les pertes d'emplois ont surtout touché les personnes peu scolarisées. Le nombre d'emplois occupés par celles qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires a diminué de 29,1 p. 100 depuis 1990. À l'inverse, les emplois occupés par des personnes ayant terminé des études postsecondaires ou des études universitaires ont augmenté respectivement de 32,7 et de 53,7 p. 100 pour la même période.
- Selon les données du ministère de la Culture et des communications, un pourcentage important de la population adulte du Québec dit ne jamais lire de quotidiens (11,4 p. 100), de revues (18,6 p. 100) ou de livres (21,4 p. 100). Le sexe et la scolarité sont les variables les plus associées à la pratique de la lecture. En effet, les hommes et les personnes ayant moins de 8 années de scolarité lisent moins que les autres.
- Les résultats de l'EIAA ont montré que c'est en lisant que l'on devient meilleur lecteur ou meilleure lectrice. Comme les pratiques de lecture se font beaucoup dans le contexte du travail, les personnes sans emploi sont moins appelées à utiliser leurs capacités dans ce domaine. Cela peut sans doute expliquer que, à niveau d'éducation égal, le niveau d'alphabétisme des bénéficiaires de la sécurité du revenu reste malgré tout inférieur à celui des non-bénéficiaires.
- La scolarisation des parents a des répercussions non négligeables sur la réussite scolaire des enfants. Ainsi, la faible scolarisation de la mère (pas de diplôme d'études secondaires) et le fait qu'aucun des deux parents ne travaille représentent les deux variables qui sont en très étroite corrélation avec l'échec scolaire des enfants.

41. Vivian SHALLA et Grant SCHELLENBERG, 1998, p. 20.

2. LES POPULATIONS REJOINTES PAR LES SERVICES DE FORMATION GÉNÉRALE

La présente section constitue un portrait récent de la participation des adultes à des activités de formation continue, en insistant particulièrement sur celles qui sont liées à la formation de base.

Nous ferons état d'abord de certains constats plus généraux portant sur la participation des adultes à des activités de formation continue. Puis, nous présenterons des données sur la population rejointe par les activités de formation offertes par les commissions scolaires.

Précisons toutefois les limites de cette partie. Pour tracer un portrait complet de la participation des adultes à la formation continue au Québec, il aurait fallu tenir compte, à la fois, des activités formelles tenues dans des milieux scolaires, des activités non-formelles offertes par des groupes populaires, des organisations communautaires ou syndicales, ainsi que de toutes les activités de formation données sur les lieux de travail. Il faudrait également décrire les activités de nature informelle, plus spontanées et sans cadre structuré de formation, mais qui comportent aussi un apprentissage. Tout cela forme l'éducation des adultes dans toutes ses facettes.

Cependant, nous n'avons pu, faute de temps et de données disponibles, reconstituer ce portrait d'ensemble. Nous présentons donc ci-dessous les données actuellement disponibles au moyen des fichiers ministériels. Il s'agit essentiellement de données sur les adultes inscrits à des activités menées par des commissions scolaires.

2.1 Quelques données générales sur la participation à la formation continue

Les données qui suivent ont été tirées de la plus récente enquête canadienne sur l'éducation et la formation des adultes (EFA), menée en 1994. Pour notre recherche, nous avons tenu compte de la population de 17 ans et plus inscrite à des activités d'éducation et de formation à temps partiel, ainsi que des personnes qui participaient à de telles activités en surplus de leur programme d'études ordinaire, que ce soit au primaire, au secondaire, au collégial ou à l'université⁴².

Rappelons une fois de plus que les données qui suivent sont canadiennes et qu'à ce titre elles doivent être utilisées uniquement comme des tendances possibles de la situation québécoise.

- Selon les données sur la participation à la formation des adultes au Canada, 28p. 100 de personnes, soit 5,8 millions d'adultes de 17 ans et plus, ont participé, en 1994, à des activités éducatives ou de formation. **Au Québec, ce taux est de 24 p. 100**⁴³.

42. Le rapport n'englobe pas les élèves inscrits à un programme d'études à temps plein menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme, à moins que leurs études ne soient financées par l'employeur. Voir STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la formation et l'éducation des adultes, 1994*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1997, 135 p.

43. Ibid.

- Près des trois quarts (71 p. 100) de ces personnes se sont inscrites à des activités pour acquérir des compétences ou parfaire leurs connaissances professionnelles. De fait, les travailleurs et les travailleuses (38 p. 100) participent davantage à des activités de formation que les chômeurs et les chômeuses (23 p. 100) et les personnes inactives (13 p. 100).
- La participation des femmes (29 p. 100) est un peu plus élevée que celle des hommes (27 p. 100).
- Les personnes de 25 à 44 ans participent davantage aux activités de formation et d'éducation que celles de tous les autres groupes d'âge.
- En général, les adultes ne poursuivent pas leurs études en vue d'obtenir un diplôme. Ils et elles s'inscrivent plutôt à des cours de courte durée pour acquérir des compétences particulières.
- Les activités de formation liées à l'emploi sont majoritairement parrainées par les employeurs (70 p. 100). Ces derniers investissent surtout pour les employés à temps plein, privilégiant ceux ayant un niveau de scolarité plus élevé.
- Le système scolaire est le plus important prestataire de service dans le domaine de la formation continue, soit 34 p. 100 du total de ces activités.
- Les personnes qui sont les plus scolarisées et au sommet de l'échelle des revenus participent davantage aux activités de formation continue comparativement aux personnes pauvres. De même, les personnes plus scolarisées prennent plus souvent part à ces activités que les personnes peu scolarisées.
- De façon générale, plus on participe à la formation, plus les besoins de le faire augmentent. En effet, 37 p. 100 des personnes ayant suivi des cours d'éducation ou une session de formation ont exprimé des souhaits quant à d'autres possibilités à cet égard, contre 21 p. 100 des personnes qui n'avaient pris part à aucune activité de formation.

- Les résultats de l'EIAA confirment les données de l'EFA. En effet, dans tous les pays, la participation à des activités de formation continue est fortement liée au niveau de scolarité, au revenu et aux compétences mesurées en lecture. Les programmes de formation touchent donc surtout des adultes dont la capacité de lecture est déjà élevée.
- Au Canada, selon les résultats de l'EIAA, 14 p. 100 des personnes classées au niveau 1 et 31 p. 100 de celles qui sont classées au niveau 2 avaient suivi un programme de formation durant l'année précédant l'enquête contre 57 p. 100 des personnes ayant les capacités de lecture les plus élevées (voir **tableau 15**).

Tableau 15
Proportion des adultes de 16 ans et plus qui ont suivi une formation ou des cours de perfectionnement selon leur niveau sur l'échelle de compréhension des textes suivis, Canada, EIAA, 1994

Niveau	Participation à des activités de formation ou à des cours de perfectionnement durant l'année précédente (%)
1	14
2	31
3	48
4/5	57

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, *Lire l'avenir*, p. 59.

- Les personnes classées au niveau 1 se voient peu offrir de chances de formation, et ce, même si elles occupent un emploi, comme on peut le voir au **tableau 16**. Les femmes sont encore plus désavantagées à cet égard.

Tableau 16
Formation liée à l'emploi et cours de perfectionnement suivis par les adultes actifs selon le niveau de capacité de lecture sur l'échelle des textes suivis et le sexe, Canada, 1994

Niveau	Pourcentage d'adultes actifs qui ont suivi une session de formation liée à l'emploi ou des cours de perfectionnement durant les 12 mois précédant l'enquête		
	Total	Hommes	Femmes
1	15	17	...*
2	29	35	22
3	41	45	37
4/5	49	61	42

* L'échantillon est trop petit pour fournir une estimation fiable.

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, *La valeur des mots : Alphabétisme et sécurité économique au Canada*, p. 33.

- Cette situation est similaire dans la majorité des pays ayant participé à l'EIAA. Cependant, certains d'entre eux, comme les Pays-Bas et la Suède, réussissent tout de même mieux que d'autres à réduire l'écart entre la participation des personnes faiblement alphabétisées et celle des groupes plus scolarisés⁴⁴.

44. Albert TUIJNMAN (dir.). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, 1997, p. 104.

- Au Canada, toujours selon les résultats de l'EIAA, les activités de formation touchent, proportionnellement, davantage les personnes qui ont un emploi. Celles qui sont en chômage bénéficient donc de moins de possibilités de formation, ce qui diminue leurs chances d'améliorer leurs compétences et de se trouver par la suite un travail.
- Les motifs invoqués par les adultes pour ne pas suivre une formation pourtant souhaitée au départ sont multiples. Ces personnes ont surtout mentionné le manque de temps comme obstacle personnel. Les femmes, particulièrement, font référence à leurs responsabilités familiales à cet égard. Parmi les obstacles institutionnels, le manque d'argent est le plus souvent mentionné⁴⁵.
- Selon l'analyse portant sur les caractéristiques liées à la participation à des activités de formation continue dans plusieurs pays de l'OCDE, le niveau de scolarisation initial est le facteur le plus déterminant pour la participation à des activités de l'éducation des adultes⁴⁶.
- Par ailleurs, le milieu familial est aussi un facteur de participation à des activités de formation continue. En effet, le niveau de scolarité des parents ne joue pas uniquement sur le plan de la formation initiale; il continue d'exercer une influence sur les choix à l'âge adulte. Ainsi, des données canadiennes indiquent l'existence d'une relation positive entre le niveau de scolarité des parents et la participation de leurs enfants, une fois rendus à l'âge adulte, à des activités de formation continue⁴⁷.
- Enfin, dans tous les pays, à l'exception de la Suède, la participation aux activités de formation continue décroît avec l'âge.

- En somme, les différentes études montrent que les personnes classées au niveau 1 et, dans une moindre mesure, celles qui sont classées au niveau 2, qu'elles travaillent ou non, quel que soit leur âge ou leur sexe, ont beaucoup moins de chances de participer à des activités de formation.

2.2 La participation des adultes à des activités dans les commissions scolaires : des données générales

La section suivante trace le portrait des activités de la formation générale des adultes dans les commissions scolaires, et ce, à partir des données des fichiers ministériels. Signalons que les seules données disponibles sur la participation des adultes dans un cadre non formel font référence à l'alphabétisation populaire. On dénombrait, en 1997, quelque 4200 adultes inscrits dans les groupes d'alphabétisation populaire membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)⁴⁸.

45. Ibid., p. 113.

46. Pierre DORAY et Stephen ARROWSMITH. « Patterns of Participation in Adult Education : Cross-National Comparisons », dans Paul BÉLANGER et Albert TUIJNMAN (dir.). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, 1997, p. 70.

47. Ibid., p. 71.

48. Martin-Pierre NOMBRE. *Profil de l'alphabétisation populaire au Québec*, Montréal, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), 1997, p. 14.

- Le **tableau 17** présente un portrait des inscriptions des adultes en formation générale dans les commissions scolaires en 1997-1998. Soulignons que le volume des inscriptions aux services correspondant à une formation de base est plus important que celui des inscriptions aux autres services du secondaire. Ces services sont également plus nombreux. Pour l'année 1997-1998, les services de formation de base ont enregistré près de 100 000 inscriptions, soit près de 30 000 de plus que dans les autres services de formation générale.

Tableau 17
Inscriptions à temps plein et à temps partiel à la formation générale des adultes dans les commissions scolaires selon le service d'enseignement, 1997-1998

Services de formation	Nombre d'inscriptions	Inscriptions ETP*
Formation de base		
Entrée en formation	3 525	296
Alphabétisation	13 044	3 157
Intégration socioprofessionnelle	8 607	2 377
Formation à l'intégration sociale	7 025	1 706
Francisation	9 941	2 173
Enseignement au présecondaire	12 776	3 604
Enseignement au premier cycle du secondaire	46 330	15 339
Total partiel	101 248	28 652
Autres services		
Enseignement au second cycle du secondaire	35 807	10 325
Préparation à la formation professionnelle	9 006	1 656
Préparation aux études postsecondaires	18 337	3 272
Scolarisation des adultes au secteur des jeunes	3 028	1 005
Total partiel	66 178	16 258
Total	167 426	44 910

* L'équivalence au temps plein (ETP) est « le résultat de la division par 900 du nombre d'heures consacrées par l'ensemble des élèves à leur formation. Le nombre 900 correspond au nombre d'heures de formation reçue au cours d'une année scolaire par un élève inscrit à temps plein. »

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Statistiques de l'éducation : *enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, Québec, 1999, p. 66-67.

Note : Les données de ce tableau font référence aux inscriptions : les personnes inscrites à plus d'un service d'enseignement au cours d'une même année scolaire sont donc comptées plus d'une fois. Pour un service d'enseignement donné, les personnes inscrites selon plus d'un régime d'études et plus d'un mode de financement sont aussi comptées plus d'une fois. Par conséquent, les totaux présentés dans ce tableau servent uniquement à donner un ordre de grandeur.

Les services d'enseignement qui pourraient éventuellement faire partie de la formation de base, en tout ou en partie, sont les suivants : l'alphabétisation, l'entrée en formation, la francisation, l'enseignement au présecondaire, l'enseignement au premier cycle du secondaire, l'intégration socioprofessionnelle et la formation à l'intégration sociale. Au **tableau 18**, nous présentons quelques données sur l'évolution des effectifs de ces services depuis 1994-1995, année de l'entrée en vigueur du nouveau régime pédagogique applicable aux adultes.

- De façon générale, depuis 1994-1995, les inscriptions aux services de formation davantage liés à la formation de base tendent à diminuer. Cette baisse touche également les autres services de la formation générale, dont l'enseignement au second cycle du secondaire. Pour cette année-là, on comptabilisait au total plus de 200 000 inscriptions en formation générale des adultes, alors que l'on en dénombrait seulement environ 167 000 en 1997-1998, ce qui correspond à une diminution de 16 p. 100⁴⁹.

Tableau 18
Évolution des effectifs inscrits à certains services de la formation générale des adultes, commissions scolaires du Québec, 1994-1999

Services de formation	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Alphabétisation	20 109	19 273	15 289	12 380	10 566
Formation à l'intégration sociale	3 827	4 834	6 503	6 769	7 201
Intégration socioprofessionnelle	1 689	3 956	7 580	8 031	6 442
Enseignement au présecondaire	22 284	21 950	20 429	11 514	9 880
Enseignement au premier cycle du secondaire	42 046	44 552	42 366	40 068	37 284
Francisation	6 258	8 401	9 813	8 444	6 926
Entrée en formation	8 089	11 400	8 478	3 430	5 011
Total	104 302	114 366	110 458	90 636	83 310

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Système d'information sur les effectifs scolaires du ministère de l'Éducation du Québec (SIFCA), septembre 1999.

Note : Les données présentées dans ce tableau (et dans les suivants) représentent des personnes et non des inscriptions. Cela explique les différences observées par rapport aux données précédentes. Les personnes inscrites à plus d'un service d'enseignement au cours d'une même année scolaire sont cependant comptées plus d'une fois. Les totaux présentés ici servent uniquement à donner un ordre de grandeur.

49. Ces données ne sont pas publiées ici; voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, Québec, p. 65.

- Depuis 1994-1995, une baisse marquée du nombre d'inscriptions s'est fait sentir dans plusieurs services. C'est à l'enseignement au présecondaire et du côté de l'alphabétisation que la chute est la plus prononcée, avec une diminution d'environ la moitié des effectifs. Concernant l'enseignement au premier cycle du secondaire, la baisse est moins importante, mais elle totalise quand même 11 p. 100.
- Trois services ont toutefois échappé à cette tendance. De 1994-1995 à 1998-1999, les effectifs des services d'intégration socioprofessionnelle (SIS) ont presque triplé. Par ailleurs, le nombre de personnes inscrites aux services de formation à l'intégration sociale (SFIS) a augmenté de 88 p. 100. La hausse observée dans les services de francisation est plus modeste, soit 11 p. 100.
- Avec le régime pédagogique de 1994, les services de formation à l'intégration sociale, d'intégration socioprofessionnelle et de francisation se sont ajoutés à l'offre de formation des commissions scolaires. Ces ajouts, qui favorisent une plus grande accessibilité à la formation continue, surtout pour les populations peu scolarisées, expliquent en partie la diminution de la fréquentation d'autres services.
- Par ailleurs, les compressions des crédits budgétaires alloués auparavant pour la mesure Rattrapage scolaire de même que d'autres directives touchant la formation de la main-d'œuvre ont influé sur la diminution du nombre d'inscriptions au secteur des adultes, notamment dans les formations n'étant pas liées à une intégration rapide à l'emploi.
- Si l'on prend en compte le nombre de personnes touchées par l'ensemble des services d'enseignement liés à la formation de base, c'est environ 83 000 personnes qui ont participé à des activités en 1998-1999. Ces personnes peuvent toutefois être comptées plus d'une fois si elles ont suivi des cours dans plus d'un service. L'enseignement au premier cycle du secondaire regroupe la plus large part de l'effectif (45 p. 100).

• Par ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans occupent une très grande place dans la plupart des services d'enseignement liés à la formation de base des adultes (voir **tableau 19**).

• Au total, les jeunes forment presque les deux tiers (61 p. 100) de la population touchée dans ces services. Les moins de 30 ans sont particulièrement nombreux dans les services d'entrée en formation (84 p. 100), d'enseignement au premier cycle du secondaire (80 p. 100) et d'enseignement au présecondaire (61 p. 100). On peut constater également que les moins de 30 ans... sont très jeunes. En effet, la moitié des personnes de ce groupe sont âgées de 16 à 19 ans et viennent, par conséquent, de quitter la formation initiale au secteur des jeunes.

- Les services d'intégration socioprofessionnelle, de francisation et de formation à l'intégration sociale touchent des populations plus diversifiées.
- Par ailleurs, selon d'autres données, les hommes (57 p. 100) sont majoritaires parmi les moins de 30 ans⁵⁰.

50. Ces données ont été traitées par la Direction de la recherche.

Tableau 19
Participation des personnes de moins de 30 ans à certains services de la formation générale des adultes, commissions scolaires du Québec, 1998-1999

Groupe d'âge	Alphabétisation	SIS	SFIS	Présecondaire	1er cycle du secondaire	Francisation	Entrée en formation	Total
16-19 ans	0,13	0,11	0,04	0,32	0,47	0,06	0,58	0,32
20-24 ans	0,12	0,15	0,11	0,16	0,23	0,14	0,17	0,18
25-29 ans	0,10	0,13	0,10	0,13	0,10	0,19	0,09	0,11
Total (16-29 ans)	0,35	0,39	0,25	0,61	0,80	0,38	0,84	0,61

Source : MEQ, Système d'information sur les effectifs scolaires du ministère de l'Éducation du Québec (SIFCA), septembre 1999.

2.3 La participation des adultes à des activités liées à la formation de base : les données par service d'enseignement

Dans la section suivante, nous présentons quelques données sur les services d'enseignement liés à la formation de base. Ce sont, dans l'ordre, l'alphabétisation, l'intégration socioprofessionnelle, l'intégration sociale, l'enseignement au présecondaire, l'enseignement au premier cycle du secondaire, la francisation et, enfin, l'entrée en formation. Les données sont présentées depuis 1994-1995, année de l'entrée en vigueur du nouveau régime pédagogique applicable aux adultes. Notons que les données qui suivent se réfèrent à l'effectif réel et non à une somme d'inscriptions.

Les services d'alphabétisation

Selon la définition du régime pédagogique, « les services d'alphabétisation ont pour objet de permettre à l'adulte d'augmenter ses capacités fonctionnelles par l'acquisition d'habiletés d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de calcul axées sur le contexte de ses activités quotidiennes et sur ses besoins et, le cas échéant, de poursuivre des études subséquentes⁵¹ ».

- En 1998-1999, 10 566 adultes étaient inscrits à des cours d'alphabétisation dans le réseau des commissions scolaires (voir **tableau 20**). La majorité des adultes en formation ont moins de 45 ans; la moyenne d'âge est de 38 ans⁵².

51. Andrée RACINE. *Pour suivre... son régime*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation des adultes, 1997, p. 53.

52. Les données présentées au tableau 20 se réfèrent au document suivant : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Personnes inscrites aux services d'alphabétisation des commissions scolaires du Québec : statistiques pour 1997-1998*, Québec, Direction de la formation générale des adultes, mai 1999, 24 p. La production de ces portraits statistiques depuis dix ans montre que les caractéristiques sociodémographiques des personnes inscrites varient très peu d'une année à l'autre.

- Les francophones constituent toujours la principale population à fréquenter les services d'alphabétisation (58 p. 100). Les allophones, de leur côté, forment plus du tiers (37 p. 100) de l'effectif et les anglophones, 5 p. 100.

Tableau 20
Personnes inscrites aux services d'alphabétisation des commissions scolaires
selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	4 536	4 535	3 865	3 004	2 614
25-34 ans	5 105	4 875	3 858	2 913	2 405
35-44 ans	4 114	3 898	3 021	2 628	2 405
45-54 ans	2 869	2 576	1 886	1 563	1 420
55-64 ans	1 893	1 608	1 182	1 050	899
65 ans et plus	1 592	1 781	1 477	1 222	823
Total	20 109	19 273	15 289	12 380	10 566

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Système d'information sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

- Plus de femmes que d'hommes sont inscrites à des cours d'alphabétisation, particulièrement chez les allophones. En effet, dans ce dernier groupe, les femmes représentent 64 p. 100 des personnes inscrites. Par contre, chez les anglophones et les francophones, la situation est inverse, et l'on dénombre plus d'hommes (53 p. 100) que de femmes (47 p. 100).
- On trouve trois fois plus d'allophones (70 p. 100) que de francophones (22 p. 100) en formation dans la région de Montréal. C'est d'ailleurs le seul endroit où les francophones ne représentent pas la majorité des personnes inscrites. Dans l'ensemble, 86 p. 100 des allophones inscrits à un programme d'alphabétisation suivent leurs cours à Montréal et 5 p. 100, à Laval. Plus de la moitié de ces allophones acquièrent leur formation en français (58 p. 100), alors que les autres (42 p. 100) privilégient l'anglais⁵³.
- Un peu plus du tiers des personnes inscrites à des cours d'alphabétisation le sont à temps plein. Elles reçoivent en moyenne 21 heures de formation par semaine, alors que les personnes inscrites à temps partiel y consacrent en moyenne 7 heures par semaine⁵⁴.

53. Le choix du français comme langue d'enseignement est à la baisse chez les allophones par comparaison avec 1996-1997, puisque 64 p. 100 choisissaient alors le français.

54. Notons que, jusqu'en 1996-1997, la fréquentation à temps plein était égale, sinon supérieure, à la fréquentation à temps partiel.

- En 1997-1998, ce sont les jeunes adultes de moins de 30 ans qui ont accumulé le plus d'heures de formation, de même que les allophones (250 heures par année). Par ailleurs, la grande majorité de ces personnes étaient inscrites à des cours pendant un seul trimestre durant l'année.
- On observe un fort taux de roulement chez les personnes inscrites. En effet, plus de la moitié abandonnent chaque année leur formation et de 10 à 15 p. 100 d'entre elles poursuivent leurs études dans un autre service de formation générale dans les commissions scolaires. Ce phénomène est observable depuis une dizaine d'années.

- La baisse de l'effectif est un phénomène récurrent depuis 1991-1992⁵⁵, année où l'on compte le plus haut taux d'inscription aux services d'alphabétisation. Alors que 20 109 personnes y étaient inscrites en 1994-1995, leur nombre n'était que de 10 566 en 1998-1999, ce qui correspond à une baisse de 47 p. 100 touchant toutes les régions et toutes les catégories d'âge⁵⁶.

Les services d'intégration socioprofessionnelle (SIS)

Selon la définition du régime pédagogique, « les services d'intégration socioprofessionnelle ont pour objet de permettre à l'adulte d'acquérir les compétences requises pour faciliter son accès au marché du travail et s'y maintenir ou, le cas échéant, de poursuivre ses études⁵⁷ ».

- En 1998-1999, 6 442 personnes étaient inscrites aux services d'intégration socioprofessionnelle (SIS) dans le réseau des commissions scolaires (voir **tableau 21**).

Tableau 21
Personnes inscrites aux services d'intégration socioprofessionnelle
des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	469	1 087	2 246	2 338	1 654
25-34 ans	541	1 132	2 239	2 536	1 791
35-44 ans	483	1 224	2 190	2 242	1 894
45-54 ans	182	465	817	841	949
55-64 ans	12	45	83	70	139
65 ans et plus	2	3	5	3	15
Total	1 689	3 956	7 580	8 030	6 442

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

55. En 1990, durant l'Année internationale de l'alphabétisation, 31 657 personnes étaient inscrites à des cours d'alphabétisation dans les commissions scolaires.

56. On a assisté à une diminution de 19 p. 100 en 1992-1993, de 11 p. 100 en 1993-1994, de 12 p. 100 en 1994-1995, de 4 p. 100 en 1995-1996, de 20 p. 100 en 1996-1997, de 19 p. 100 en 1997-1998 et, enfin, de 15 p. 100 en 1998-1999.

57. Andrée RACINE, 1997, p. 61.

- Près de 6 personnes sur 10 sont âgées de 30 ans et plus, avec une plus forte concentration dans le groupe des 30 à 44 ans⁵⁸. De fait, les services d'intégration socioprofessionnelle touchent presque uniquement des personnes de moins de 45 ans (90 p. 100). Les femmes y représentent une part de plus en plus importante des effectifs.
- Les francophones forment la grande majorité de l'effectif, soit 90 p. 100, les allophones en représentent 7 p. 100 et les anglophones, 4 p. 100. Moins de 5 p. 100 de l'effectif, surtout des anglophones, suit sa formation en anglais.
- Les trois quarts des adultes suivent une formation à temps plein. Environ le tiers s'inscrivent aux SIS après y avoir été dirigés par un organisme, soit le ministère de la Solidarité sociale⁵⁹ dans presque tous les cas. Cette proportion tend cependant à diminuer à mesure que l'âge augmente et elle varie beaucoup d'une région à l'autre.

- Enfin, malgré le fait que les SIS touchent surtout une population peu scolarisée, on constate qu'un taux non négligeable (28 p. 100) de participantes et de participants avaient déjà obtenu un diplôme d'études secondaires avant leur inscription à ces services.

Les services de formation à l'intégration sociale (SFIS)⁶⁰

Selon la définition du régime pédagogique, « les services de formation à l'intégration sociale ont pour objet de permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique, l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux et, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes⁶¹ ».

- En 1998-1999, 7 201 personnes, dont 54 p. 100 de femmes, se sont inscrites aux services de formation à l'intégration sociale. Depuis leur instauration en 1994-1995, ces services connaissent une hausse annuelle de l'effectif, qui s'observe pratiquement dans toutes les catégories d'âge (voir **tableau 22**).

58. Les données qui suivent ont été tirées du document suivant : Lise GIROUX. *Services d'intégration socio-professionnelle : données sur la population inscrite en 1995-1996 et 1996-1997*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1999, 58 p.

59. C'était autrefois le ministère de la Sécurité du revenu.

60. Les données suivantes n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi comme cela a été le cas pour celles des services d'alphabétisation et des services d'intégration socioprofessionnelle. Elles seront donc un peu moins détaillées.

61. Andrée RACINE, 1997, p. 50.

Tableau 22
Personnes inscrites aux services de formation à l'intégration sociale
des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	565	789	1 014	1 014	1 049
25-34 ans	1 206	1 438	1 766	1 660	1 540
35-44 ans	1 049	1 306	1 702	1 803	1 806
45-54 ans	685	821	1 067	1 171	1 279
55-64 ans	261	352	503	583	673
65 ans et plus	61	228	451	538	854
Total	3 827	4 934	6 503	6 769	7 201

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

Les services d'enseignement au présecondaire

Selon la définition du régime pédagogique, « les services d'enseignement au présecondaire ont pour objet d'amener l'adulte à accroître ses connaissances et ses habiletés en compréhension de l'écrit et en productions écrites dans la langue d'enseignement ainsi qu'en mathématique, et à acquérir les notions de base dans la langue seconde et dans d'autres champs de formation qu'il peut choisir parmi les matières à option, afin de lui permettre l'accès à l'enseignement secondaire ou, le cas échéant, à d'autres services de formation⁶² ».

- Les services d'enseignement au présecondaire sont ceux pour lesquels on observe la plus forte baisse des effectifs depuis 1994. Cette diminution a été particulièrement marquée de 1996-1997 à 1997-1998 alors que l'effectif a presque chuté de moitié (43p. 100).
- La forte majorité des personnes inscrites au présecondaire se concentre chez les jeunes de 16 à 24 ans, et ce, peu importe l'année d'observation (voir **tableau 23**). Les hommes de ce groupe d'âge (60 p. 100) fréquentent davantage les cours du présecondaire que les femmes (40 p. 100)⁶³.

62. Ibid., p. 56.

63. Ces données ont été traitées par la Direction de la recherche.

Tableau 23
Personnes inscrites aux services d'enseignement au présecondaire
des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	13 111	12 815	12 279	5 672	4 734
25-34 ans	5 201	5 244	4 578	2 924	2 461
35-44 ans	2 755	2 831	2 516	1 941	1 796
45-54 ans	925	823	807	665	600
55-64 ans	229	182	201	227	210
65 ans et plus	63	57	57	85	79
Total	22 284	21 952	20 438	11 514	9 880

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

Les services d'enseignement au premier cycle du secondaire

Selon la définition du régime pédagogique, « les services d'enseignement au premier cycle du secondaire ont pour objet de permettre à l'adulte de poursuivre le développement de ses connaissances et de ses habiletés en communication orale et écrite dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde, en mathématique et dans certains autres champs de formation qu'il peut choisir parmi les matières à option, en vue de lui donner accès au second cycle du secondaire ou, le cas échéant, à des études subséquentes⁶⁴ ».

- En 1997-1998, 37 284 personnes se sont inscrites au premier cycle du secondaire, dont près des trois quarts (70 p. 100) avaient de 16 à 24 ans (voir **tableau 24**). Un peu plus d'hommes (55 p. 100) que de femmes ont choisi cette formation, particulièrement chez les plus jeunes⁶⁵.

64. Andrée RACINE, 1997, p. 58.

65. Ces données ont été traitées par la Direction de la recherche.

Tableau 24
Personnes inscrites aux services d'enseignement au premier cycle du secondaire
des commissions scolaires selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	25 855	27 840	27 977	27 514	25 964
25-34 ans	8 768	9 174	8 089	7 348	6 439
35-44 ans	5 489	5 740	4 799	4 061	3 815
45-54 ans	1 649	1 518	1 235	977	897
55-64 ans	248	250	227	142	140
65 ans et plus	37	32	41	26	29
Total	42 046	44 554	42 368	40 068	37 284

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

- Parmi tous les services associés à la formation de base qui ont connu des baisses d'effectifs, l'enseignement au premier cycle du secondaire est celui pour lequel ce phénomène est le moins marqué, soit 11 p. 100 (voir **tableau 17**). La baisse d'effectifs dans ce service touche tous les groupes d'âge, à l'exception des jeunes de 16 à 24 ans, pour qui le nombre d'inscriptions est plutôt constant.

Les services de francisation

Selon la définition du régime pédagogique, « les services de francisation ont pour objet de développer chez les adultes pour lesquels la langue française n'est pas la langue maternelle les habiletés de base en français oral et écrit et, dans le cas des allophones immigrants, les attitudes nécessaires pour s'intégrer dans la collectivité québécoise tout en préparant leur passage à des études subséquentes ou au marché du travail⁶⁶ ».

Les services de francisation, contrairement aux autres, ne s'adressent pas essentiellement aux personnes peu scolarisées. En effet, ces services accueillent aussi des personnes ayant un niveau de scolarité supérieur au diplôme d'études secondaires.

- En 1998-1999, 6 926 personnes se sont inscrites aux services de francisation, dont 60 p. 100 de femmes (voir **tableau 25**). La majorité avaient moins de 45 ans, avec une forte concentration chez les adultes de 25 à 44 ans (64 p. 100).

66. Andrée RACINE, 1997, p. 47.

Tableau 25
Personnes inscrites aux services de francisation des commissions scolaires
selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	1 082	1 620	1 744	1 544	1 153
25-34 ans	2 332	3 151	3 615	2 923	2 393
35-44 ans	1 819	2 339	2 730	2 457	2 054
45-54 ans	746	942	1 230	1 055	921
55-64 ans	213	247	350	345	310
65 ans et plus	66	102	144	120	95
Total	6 258	8 401	9 813	8 444	6 926

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

- Les services de francisation ont connu une hausse de leurs effectifs au cours des deux années ayant suivi l'instauration du programme. Le nombre d'inscriptions des deux dernières années se rapproche de celui de 1994-1995.

Les services d'entrée en formation

Selon la définition du régime pédagogique, « les services d'entrée en formation ont pour objet, dans le prolongement des services d'accueil et de référence, de permettre à l'adulte à compter de sa demande d'admission jusqu'à sa formation: 1° d'établir son profil de formation par l'évaluation de ses connaissances et de ses habiletés, compte tenu de ses objectifs et de son projet personnel; 2° de préciser son plan d'insertion sociale et professionnelle; 3° d'être initié aux pratiques andragogiques; 4° d'évaluer sa motivation eu égard aux réalités scolaires⁶⁷ ».

Notons que, comme pour la francisation, les services d'entrée en formation ne s'adressent pas essentiellement aux personnes peu scolarisées.

- La fréquentation de ces services fluctue d'une année à l'autre. Au total, de 1994-1995 à 1998-1999, leur effectif a diminué de 38 p. 100 (voir **tableau 26**).
- Comme ailleurs, ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui utilisent le plus ces services. Ils et elles représentent annuellement plus de 65 p. 100 de l'ensemble de l'effectif.

67. Ibid., p. 40.

Tableau 26
Personnes inscrites aux services d'entrée en formation des commissions scolaires
selon l'âge et l'année, 1994-1999

Groupe d'âge	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
16-24 ans	5 281	7 715	6 094	2 097	3 788
25-34 ans	1 609	2 075	1 453	795	727
35-44 ans	934	1 195	763	431	392
45-54 ans	227	288	159	101	100
55-64 ans	33	58	8	6	4
65 ans et plus	5	69	1	-	-
Total	8 089	11 400	8 478	3 430	5 011

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Système d'informations sur la formation de la clientèle adulte (SIFCA), septembre 1999.

SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS DE LA SECONDE PARTIE

- D'après les données sur la participation à la formation des adultes au Canada, 28p. 100 des Canadiens et Canadiennes, soit 5,8 millions d'adultes de 17 ans et plus, ont participé, en 1994, à des activités éducatives ou de formation. Au Québec, ce taux est de 24p. 100.
- Au Canada, selon les résultats de l'EIAA, 14 p. 100 des personnes classées au niveau 1 et 31 p. 100 de celles qui sont classées au niveau 2 avaient suivi un programme de formation durant l'année précédant l'enquête contre 57 p. 100 des personnes ayant les capacités de lecture les plus élevées (niveau 4/5).
- Dans tous les pays ayant pris part à l'EIAA, la participation à des activités de formation continue est fortement liée au niveau de scolarité, au revenu et aux compétences mesurées en lecture. Les programmes de formation rejoignent donc surtout des adultes dont la capacité de lecture est déjà élevée.
- Les activités de formation touchent, proportionnellement, davantage les personnes qui ont un emploi. Celles qui sont en chômage bénéficient donc de moins de possibilités de formation, ce qui diminue leurs chances d'améliorer leurs compétences et de se trouver par la suite un travail.
- De façon générale, plus on participe à la formation, plus les besoins d'y participer augmentent. En effet, 37 p. 100 des personnes ayant suivi des cours ont exprimé des souhaits quant à d'autres possibilités de formation, contre 21 p. 100 des personnes qui n'avaient eu aucune activité de formation.
- Les motifs invoqués par les adultes pour ne pas suivre une formation pourtant souhaitée au départ sont multiples. Ces personnes ont surtout mentionné le manque de temps comme obstacle personnel. Les femmes, particulièrement, font référence à leurs responsabilités familiales à cet égard. Parmi les obstacles institutionnels, le manque d'argent est le plus souvent mentionné.
- On enregistre dans les commissions scolaires plus de 167 000 inscriptions en 1997-1998 dans les services d'enseignement de la formation générale des adultes. Les services liés en tout ou en partie à la formation de base forment le plus fort contingent des inscriptions.
- De façon générale, les inscriptions en formation générale ont connu une baisse depuis 1994-1995. C'est à l'enseignement présecondaire et du côté de l'alphabétisation que la chute est la plus prononcée, avec une diminution d'environ la moitié des effectifs. Concernant l'enseignement au premier cycle du secondaire, la baisse est moins importante, mais elle totalise quand même 11 p. 100.
- Trois services ont toutefois échappé à cette tendance. De 1994-1995 à 1998-1999, les effectifs des services d'intégration socioprofessionnelle (SIS) ont presque triplé. Par ailleurs, le nombre de personnes inscrites aux services de formation à l'intégration sociale (SFIS) a augmenté de 88 p. 100. La hausse observée dans les services de francisation est plus modeste, soit 11 p. 100.

- Si l'on prend en compte le nombre de personnes touchées par l'ensemble des services d'enseignement liés à la formation de base, c'est environ 83 000 personnes qui ont participé à des activités en 1998-1999. Ces personnes peuvent toutefois être comptées plus d'une fois si elles ont suivi des cours dans plus d'un service. L'enseignement au premier cycle du secondaire touche la plus large part de l'effectif (45 p. 100).
- Au total, les jeunes forment presque les deux tiers (61 p. 100) de la population touchée dans les services liés à la formation de base. Les moins de 30 ans sont particulièrement nombreux dans les services d'entrée en formation (84 p. 100), d'enseignement au premier cycle du secondaire (80 p. 100) et d'enseignement au présecondaire (61 p. 100).
- On peut constater également que les moins de 30 ans... sont très jeunes. En effet, la moitié des personnes de ce groupe sont âgées de 16 à 19 ans et viennent, par conséquent, de quitter la formation initiale au secteur des jeunes.

CONCLUSION

Ce document de synthèse voulait mettre en lumière la population cible de la formation de base en décrivant tant le bassin potentiel que le profil de ceux et de celles qui participent à des activités de formation. En conclusion, nous soumettons aux lecteurs et aux lectrices certains constats ou mises en garde qui se dégagent de l'analyse des données présentées dans les deux parties précédentes.

Observer une certaine précaution dans l'utilisation des chiffres

Dans le rapport remis par M. Paul Inchauspé en 1999 au ministre de l'Éducation⁶⁸, comme dans la plupart des documents y faisant référence⁶⁹, on détermine la population cible de la formation de base à partir du niveau de scolarité, soit celui des personnes ayant moins de 9 années d'études. Cependant, les éléments exposés dans la première partie de la présente invitent à la plus grande prudence concernant une utilisation limitée à ce seul critère.

Comme on l'a vu, les résultats des récentes enquêtes montrent l'adéquation relative entre niveau de scolarité et alphabétisme. Cela pourrait être confirmé par la majorité des praticiennes et des praticiens spécialisés en éducation des adultes, qui connaissent plusieurs cas où le niveau de scolarité ne correspond pas au rendement réel. En règle générale, sinon dans tous les cas, le niveau de scolarité n'est donc pas le principal critère de classement à la formation générale des adultes dans les commissions scolaires.

En l'absence de mesures directes des compétences recherchées dans la formation de base, les estimations actuelles donnent un portrait relativement flou de la population cible. On parle, pour les personnes de 16 à 64 ans, d'un chiffre se situant entre 611 000 et 1 000 000. Même si cette position est inconfortable et peu précise, elle nous semble préférable à l'utilisation d'un seul chiffre qui pourrait se trouver réducteur.

Bref, la prudence nous paraît de mise en ce qui concerne l'utilisation des chiffres présentés ci-dessus. Cela vaut pour tous les autres chiffres contenus dans le présent document, qui sont tirés le plus souvent d'enquêtes canadiennes ou internationales. Le portrait québécois reste donc à préciser.

Réduire l'écart entre la population cible de la formation de base et la population touchée

Un constat s'impose de prime abord entre les données présentées dans la première partie et celles de la seconde. En effet, on mesure, par les chiffres, l'écart énorme entre le bassin potentiel d'adultes (entre 611 000 et 1 000 000) et le petit nombre de personnes touchées par les activités de formation (83 000). Il est vrai que le portrait de la participation aux activités de formation n'est pas complet, mais cela ne changerait pas grand-chose au constat général : on touche peu de gens dans les activités de formation de base. Pire, les effectifs tendent à diminuer avec les années, du moins d'après les données disponibles dans les fichiers ministériels.

68. Paul INCHAUSPÉ. 1999.

69. TABLE DES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES (TREAQ-FP). *Vers une politique de la formation continue*, Audiences publiques, Présentation du mémoire déposé le 15 octobre 1998, Montréal, 24 avril 1999, 17 p.

Nous avons vu que les personnes peu scolarisées ont moins tendance à participer à des activités de formation. Pour plusieurs raisons (échecs scolaires antérieurs, pauvreté, éloignement du marché du travail, etc.), cette population est difficile à joindre. Des barrières d'ordre institutionnel peuvent également freiner la participation de ces adultes : peu d'occasions de formation dans les milieux de travail, cours ou méthodes peu adaptés, longueur du processus, aucune reconnaissance de la formation, rigidité des parcours proposés, et ainsi de suite.

Il reste qu'il faut faire un examen minutieux de ces barrières et proposer des moyens pour augmenter réellement la participation des adultes peu scolarisés à la formation continue. Ce n'est que par une connaissance approfondie de ces obstacles qu'il sera possible de mettre en place des conditions ou des mesures qui faciliteront la participation des adultes visés à cet égard. Cette tâche est d'autant plus essentielle dans le contexte actuel de préparation d'une politique gouvernementale sur la formation et l'éducation des adultes et l'élaboration d'un nouveau programme de formation de base.

On trouve des préoccupations similaires dans la plupart des pays industrialisés qui élaborent actuellement des politiques en matière d'éducation des adultes (voir la synthèse sur les expériences internationales)⁷⁰. Ainsi, plusieurs moyens ont été mis en avant pour mobiliser davantage la population cible. Il faudrait s'en inspirer et en tirer profit.

Remettre en question le portrait des personnes actuellement touchées par les activités de formation

Les données de la première partie montrent que plus de la moitié de la population cible est âgée de 50 à 64 ans et qu'elle est davantage féminine et éloignée du marché de l'emploi. Or, quel est le portrait des personnes touchées par les activités de formation? En fait, on constate que les jeunes prennent beaucoup d'importance dans les services, et particulièrement les 16-19 ans, qui sont en majorité des hommes. Il y a donc un écart significatif entre les caractéristiques générales de la population cible et celles de la population touchée.

Cette question est à réexaminer en profondeur. Comment la place des jeunes modifie-t-elle les pratiques et les contenus d'enseignement à l'éducation des adultes? Quels effets cette présence a-t-elle sur la motivation des adultes plus âgés? Ces jeunes viennent tout juste de quitter la formation initiale : quels liens faut-il faire avec les programmes qui leur étaient proposés à l'enseignement secondaire ordinaire, particulièrement dans le cas des services d'adaptation scolaire et d'insertion professionnelle? Comment établir des passerelles et des parcours cohérents de formation pour ces jeunes qui veulent souvent avoir le diplôme qu'ils n'ont pas obtenu auparavant (voir la synthèse sur la réforme)? Dans certains pays, on a conçu des programmes particuliers pour les jeunes; dans d'autres, on choisit plutôt de faire des adaptations des programmes existants pour ces populations. Quelle orientation doit-on retenir? Aussi, comment faire pour toucher davantage les adultes plus âgés qui ont peut-être suivi d'autres programmes d'études ou qui veulent atteindre d'autres objectifs que l'obtention d'un diplôme?

70. Diane CHAREST en collaboration avec Sylvie ROY, *Tirer profit des expériences internationales, Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et de l'évaluation, Québec, septembre 2000.

L'orientation générale de la formation de base conçue pour les adultes doit être discutée. Faut-il en faire un service tourné essentiellement vers la récupération des jeunes qui viennent de quitter le système scolaire sans diplôme ou doit-il être axé sur l'ensemble des adultes qui n'ont pas pu, pour diverses raisons, terminer leur formation de base? Les réponses à ces questions orienteront sûrement les moyens mis en place pour mobiliser la population cible mais aussi le contenu et les objectifs du programme de formation de base.

Mieux connaître les populations touchées par des activités ou des programmes liés à la formation de base

Par ailleurs, il faut constater que les données dont nous disposons pour décrire la population qui participe à des activités ou à des programmes liés à la formation de base sont très limitées. Le portrait qui en résulte est partiel, incomplet, car il ne tient compte que des activités données dans les commissions scolaires. Nous avons donc uniquement le portrait du milieu formel de formation.

Pourtant, il faudrait aussi rendre compte des activités non-formelles et des activités informelles pour obtenir un portrait complet. L'idéal serait de faire le relevé des activités non-formelles soutenues par le Ministère, mais nous ne disposons d'aucune donnée sur la participation des adultes aux activités des organismes financés par le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) et le Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome (PSAPA). Cette situation demande à être corrigée.

Quant aux activités de formation qui ne relèvent pas du Ministère mais qui constituent quand même une offre de formation, nous ne disposons d'aucune donnée les concernant. Par conséquent, il faudrait envisager, à court ou à moyen terme, une étude plus détaillée sur les adultes qui participent à tous les types d'activités liées à la formation de base, que celles-ci soient de nature formelle, non-formelle ou informelle.

Ce portrait exhaustif donnerait une image plus juste de l'ensemble des activités de formation de base offertes aux adultes, qu'elles soient données sur les lieux de travail par des organisations communautaires, des groupes d'alphabétisation, des syndicats ou même par les services d'éducation des adultes des commissions scolaires.

Cela permettrait d'appuyer, tout en l'illustrant, la diversité des lieux et des modes de formation qui est un des aspects importants du projet de politique de formation continue⁷¹ et l'une des préoccupations communes à la plupart des pays qui élaborent des politiques concernant la formation de base (voir la synthèse sur les expériences internationales).

71. Voir Paul INCHAUSPÉ.1999.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLANGER, Paul, et Albert TUIJNMAN (dir.). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, 1997.
- CHAREST, Diane. *Les jeunes de 16-25 ans en alphabétisation : profil de fréquentation actuel et cheminement scolaire antérieur*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992.
- CHAREST, Diane, en collaboration avec Sylvie ROY, *La réforme et la formation de base, Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et de l'évaluation, Québec, septembre 2000.
- CHAREST, Diane, en collaboration avec Sylvie ROY, *Tirer profit des expériences internationales, Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et de l'évaluation, Québec, septembre 2000.
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français langue d'usage public au Québec en 1997*, 1999 (rapport synthèse).
- DE BROUCKER, Patrice, et Laval LAVALLÉE. « Aspects intergénérationnels de l'acquisition des capacités de lecture et de la scolarité », dans Miles CORAK (dir.). *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, 1998.
- DORAY, Pierre, et Stephen ARROWSMITH, « Patterns of Participation in Adult Education : Cross-National Comparisons », dans Paul BÉLANGER et Albert TUIJNMAN (dir.). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, 1997.
- GARON, Rosaire. *La culture : en pantoufles et en souliers vernis*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques et de la bibliothèque, 1997 (rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec).
- GIROUX, Lise. *Services d'intégration socioprofessionnelle : données sur la population inscrite en 1995-1996 et 1996-1997*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1999.
- HASAN, Abrar, et Albert TUIJNMAN. « Adult Education Participation : A Policy Overview », dans Paul BÉLANGER et Albert TUIJNMAN (dir.). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, 1997.
- INCHAUSPÉ, Paul. *Vers une politique de formation continue*, Québec, 1999 (rapport final présenté à M. François Legault, ministre de l'Éducation).

- KAPSALIS, Constantine. *Formation des employés : une perspective internationale*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1997 (catalogue n° 89-552-MPF, n° 2).
- KAPSALIS, Constantine. *Le lien entre l'alphabétisme, le travail et les bénéficiaires de l'aide sociale*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, 1998 (document de travail n° W-981F).
- MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Rapport statistique : prestataires de l'aide sociale, septembre 1999*, Québec, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 5, juin 1998.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation : édition 1999*, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Personnes inscrites aux services d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec : effectif 1997-1998*, Québec, Direction de la formation générale des adultes, juin 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Prendre le virage du succès. Une école adaptée à tous ses élèves, Politique de l'adaptation scolaire*, Québec, 1999, 37 p. et annexes.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « La rentabilité du diplôme », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 8, Québec, février 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « *La réussite scolaire au Québec, 2000* [cd-rom] », Québec, Direction de la recherche, Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2000.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « La scolarisation des principales communautés culturelles », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 11, mai 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, Québec, gouvernement du Québec, 1999.
- NOMBRÉ, Martin-Pierre. *Profil de l'alphabétisation populaire au Québec*, Montréal, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), 1997.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Paris et Ottawa, 1997.

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUE CANADA. *Littératie, économie et société : résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes*, Paris et Ottawa, 1995.
- PARENT, Daniel. *Labour Market Outcomes and Schooling in Canada : Has the Value of a High School Degree Changed over Time?*, Montréal, Cirano, Université McGill, 1999 (rapport de recherche 99s-42).
- RACINE, Andrée. *Pour suivre... son régime*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 1997.
- ROY, Sylvie. *Portrait de filles et de garçons de 16 à 25 ans inscrits à des activités d'alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 1995.
- ROY, Sylvie, en collaboration avec Isabelle GOBEIL. *Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, éd. corr., Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de la formation générale des adultes, 1993.
- SHALLA, Vivian, et Grant SCHELLENBERG. *La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1998 (catalogue n° 89-552-MPF, n° 3).
- STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la formation et l'éducation des adultes, 1994*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1997.
- STATISTIQUE CANADA. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1996.
- STATISTIQUE CANADA. *Le secondaire, est-ce suffisant? Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1995 (produit n° 81-585-XPF au catalogue).
- TABLE DES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES (TREAQ-FP). *Vers une politique de la formation continue, Audiences publiques, Présentation du mémoire déposé le 15 octobre 1998*, Montréal, 24 avril 1999.
- WILLMS, J. Douglas. *Les capacités de lecture des jeunes Canadiens*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1997 (n° 89-552-MPF au catalogue, n° 1).

